

---

## **La France dans l'OTAN**

### **La culture militaire française et l'identité stratégique en question**

---

**Anne-Henry de Russé**

*Juin 2010*



Laboratoire  
de **R**echerche  
sur la **D**éfense

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

ISBN : 978-2-86592-719-7

© Ifri – 2010 – Tous droits réservés

Toute demande d'information, de reproduction ou de diffusion peut être adressée à [publications@ifri.org](mailto:publications@ifri.org)

Ifri  
27 rue de la Procession  
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE  
Tel : +33 (0)1 40 61 60 00  
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60  
Email : [ifri@ifri.org](mailto:ifri@ifri.org)

Ifri-Bruxelles  
Rue Marie-Thérèse, 21  
1000 – Bruxelles – BELGIQUE  
Tel : +32 (0)2 238 51 10  
Fax : +32 (0)2 238 51 15  
Email : [info.bruxelles@ifri.org](mailto:info.bruxelles@ifri.org)

Site Internet : [www.ifri.org](http://www.ifri.org)

# « Focus stratégique »

---

Les questions de sécurité exigent désormais une approche intégrée, qui prenne en compte à la fois les aspects régionaux et globaux, les dynamiques technologiques et militaires mais aussi médiatiques et humaines, ou encore la dimension nouvelle acquise par le terrorisme ou la stabilisation post-conflit. Dans cette perspective, le Centre des études de sécurité se propose, par la collection « **Focus stratégique** », d'éclairer par des perspectives renouvelées toutes les problématiques actuelles de la sécurité.

Associant les chercheurs du centre des études de sécurité de l'Ifri et des experts extérieurs, « **Focus stratégique** » fait alterner travaux généralistes et analyses plus spécialisées, réalisées en particulier par l'équipe du Laboratoire de Recherche sur la Défense (LRD).

## ***L'auteur***

Officier supérieur de l'armée de Terre, le Chef de Bataillon Anne-Henry de Russé est détaché comme chercheur au sein du Laboratoire de Recherche sur la Défense (LRD). Diplômé de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et du Collège interarmées de défense (CID), il est en outre titulaire d'un Master of Arts en *European Policy Studies* (*London South Bank University*). Il suit plus particulièrement les politiques de défense française et américaine, ainsi que les interventions militaires contemporaines.

## ***Le comité de rédaction***

Rédacteur en chef : Etienne de Durand

Rédacteur en chef adjoint : Marc Hecker

Assistante d'édition : Caroline Aurelle

## ***Comment citer cet article***

Anne-Henry de Russé « La France dans l'OTAN – La culture militaire française et l'identité stratégique en question », *Focus stratégique*, n° 22, juin 2010.



# Sommaire

---

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>L'OTAN et la culture militaire française depuis 1949</b>	<b>7</b>
Des expériences opérationnelles divergentes	7
Rupture politique et maintien d'un lien opérationnel	14
Proximité doctrinale et convergence opérationnelle depuis 1991	17
<b>Quels scénarios pour la culture militaire française ?</b>	<b>23</b>
Une affaire d'image	23
Entre enrichissement doctrinal et rayonnement culturel	25
Uniformisation culturelle et dépendance stratégique	29
<b>Conclusion</b>	<b>35</b>
<b>Annexes</b>	<b>37</b>
<b>Références</b>	<b>41</b>
<b>Informations aux lecteurs</b>	<b>45</b>



# Introduction

---

Plus de quarante ans après la décision unilatérale du général De Gaulle de retirer les forces armées françaises du commandement intégré de l'OTAN, le président Sarkozy a décidé de faire reprendre à la France sa « participation pleine et entière »<sup>1</sup> dans la structure militaire de l'Alliance atlantique. Avalisée par le Parlement, cette décision a suscité peu de débats en France, une majorité de Français semblant par ailleurs l'approuver<sup>2</sup>. La mise en œuvre a déjà débuté. En 2009, ce sont quelque 200 officiers français qui ont rejoint les états-majors de Norfolk, Mons, Naples ou Lisbonne. Ils seront 500 en 2010. Cette décision est l'aboutissement somme toute assez logique d'un processus de « normalisation » vis-à-vis de l'OTAN entamé dans les années 1990 avec les opérations en Bosnie, au Kosovo et le retour au sein du Comité militaire en décembre 1995. Les officiers y sont globalement favorables, voyant ainsi la fin d'une position inconfortable sur les plans technique et opérationnel, de même que des opportunités de carrière à l'heure où la réduction du format des armées a fortement réduit les temps de responsabilité et de commandement.

Pour autant, on aurait tort de négliger les conséquences potentielles d'un tel mouvement sur la culture militaire des armées françaises. Ces effets « culturels » pourraient être par ailleurs plus importants pour l'armée de Terre car elle conserve une spécificité forte, en raison de son poids historique au sein des armées françaises et de la nature des opérations actuellement menées par l'OTAN en Afghanistan. En effet, contrairement aux alliances précédentes, dictées par les circonstances et les rapports de force du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (coalitions contre Napoléon, Triple Alliance, Triple entente ou encore Grande Alliance face à l'Axe), la vocation de l'OTAN, alliance politique et militaire, n'est pas seulement de coordonner plusieurs armées nationales dans un conflit mais d'uniformiser et de standardiser les matériels et procédures de pays aux cultures militaires différentes.

L'enjeu est donc de savoir si ce mouvement va conduire à une « otanisation », c'est-à-dire à un remplacement progressif de la culture militaire française par une culture « otanienne », elle-même fortement imprégnée des pratiques, habitudes et préférences des armées américaines.

---

<sup>1</sup> Terme officiel utilisé. Pour des raisons de simplicité, on utilisera indifféremment « participation pleine et entière », « retour » ou « réintégration ».

<sup>2</sup> Sondage Ifop réalisé le 5 et 6 mars 2009.

Si de nombreux articles ont analysé les conséquences politiques du « retour » de la France dans l'OTAN, la présente étude, en insistant davantage sur les aspects culturels, doctrinaux et opérationnels, entend ainsi donner à voir toute la gamme des effets possibles de cette décision. Si celle-ci devait au final s'apparenter à une normalisation de la culture militaire française, les répercussions politico-stratégiques de la « réintégration » risqueraient fort de s'avérer dommageables. A cet égard, en se focalisant sur la supposée perte d'indépendance politico-stratégique qu'entraînerait directement la « réintégration », le débat stratégique français s'est sans doute trompé de cible.

Dans cette logique, la présente étude s'attache tout d'abord à retracer les grandes étapes de la relation entre la France et l'OTAN depuis 1949, en insistant sur la dimension militaire et les expériences opérationnelles propres à l'armée française. Il apparaît alors que l'histoire de l'institution militaire française l'a dotée d'une *culture militaire* spécifique, différente de la culture militaire « otanienne », elle-même fortement influencée par le modèle américain. A la lumière de cet héritage, qui souligne l'importance propre de la dimension militaire, trop souvent ignorée, il s'agit dans un deuxième temps d'apprécier les effets, sur la culture militaire nationale, de ce « retour » dans les structures intégrées, en établissant des scénarios mesurant l'impact aux niveaux technique, doctrinal et opérationnel. Il apparaît au final que les aspects techniques de la réintégration, s'ils sont mal conduits, sont susceptibles de charrier des implications stratégiques et politiques négatives et de mettre en danger l'autonomie de réflexion et d'action conservée jusqu'à maintenant.

# L'OTAN et la culture militaire française depuis 1949

---

L'étude des relations entre la France et l'OTAN depuis 1949 permet de mesurer comment la culture militaire française a pu être influencée par la standardisation doctrinale et la valeur normative de l'Alliance. Au vrai, c'est moins l'appartenance à l'organisation intégrée que les opérations menées en commun qui font converger les cultures stratégiques et militaires.

## ***Des expériences opérationnelles divergentes***

Si l'intégration de la France dans l'OTAN de sa création au départ du général De Gaulle a permis ponctuellement un enrichissement de la pensée militaire française, la période considérée montre que les armées françaises sont finalement assez peu impliquées dans la défense en centre Europe. L'effort militaire porte prioritairement sur la guerre d'Indochine puis le conflit algérien qui voient les armées développer des doctrines de contre-guérilla et de « guerre révolutionnaire » qui deviennent des identifiants forts de l'expérience militaire française.

## **La France et la création de l'OTAN**

Avec la signature du traité de Washington du 4 avril 1949, qui met en place l'Alliance Atlantique et forme en quelque sorte l'aboutissement des traités de Dunkerque (1947) et de Bruxelles (1948), la France obtient une garantie politique et militaire de la part des Etats-Unis, dirigée à l'origine contre l'Allemagne, puis réorientée contre la menace soviétique. Traité strictement défensif qui ne prend effet qu'en « cas d'attaque armée », il s'applique, en vertu de l'article 6, dans une aire géographique définie de façon très précise (en Europe, en Amérique et dans l'océan Atlantique au Nord du Tropique du Cancer)<sup>3</sup>. Les Européens s'efforcent alors d'intégrer le plus possible les Américains à l'organisation de défense afin de les lier dans la pratique plus qu'ils ne le sont dans les textes. En conséquence, les

---

<sup>3</sup> Les négociateurs français auraient souhaité un engagement formel et automatique des Américains, comparable à l'article 4 du traité de Bruxelles. Mais l'administration américaine, soucieuse de conserver sa liberté d'action et de ne pas ouvrir des débats difficiles au Sénat où le vieil isolationnisme demeurerait important, n'accepte qu'un engagement de principe. Ainsi l'article 5 du traité de 1949 dispose-t-il qu'en cas d'agression d'une des parties, « chacune d'elles (...) assistera la partie ou les parties ainsi attaquées, en prenant aussitôt (...) telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée ». Voir Général Beaufre, *L'OTAN et l'Europe*, Paris, Calmann-Levy, 1966.

Américains occupent une place prépondérante dans les commandements et les états-majors et toutes facilités leur sont données pour stationner leurs troupes en Europe<sup>4</sup>. Aussi, entre 1949 et 1952, la France accepte-t-elle la création progressive de l'OTAN, prévue dans l'article 9 du traité et son évolution en une organisation militaire intégrée, car le surcroît de sécurité que lui offre l'engagement américain est largement supérieur aux risques que ces développements pourraient faire peser sur la souveraineté. Confrontée à la menace soviétique (coup de Prague en 1947, guerre de Corée en 1950), la IV<sup>ème</sup> République constate son impuissance et l'insuffisance de ses moyens militaires.

La France est alors pleinement « intégrée », encore que le terme mérite d'être clarifié, tant il va peser et continue de peser sur les relations entre la France et l'OTAN. Le terme d'intégration n'a jamais eu d'existence officielle dans le cadre de l'Alliance atlantique et revêt des réalités multiples et souvent ambiguës. Frédéric Bozo distingue deux principales acceptions de l'expression<sup>5</sup>. La première est politico-militaire et désigne la structure destinée à « préparer une défense unifiée de la zone du Traité, grâce à des organismes chargés de la définition de cette défense aux niveaux politique et stratégique », sous l'autorité du Conseil de l'Atlantique Nord (*North Atlantic Council* – NAC), organe suprême de l'Alliance qui décide à l'unanimité. La seconde acception de l'intégration est d'ordre militaire ou opérationnel et désigne les structures, commandements et procédures adoptés au sein de l'OTAN. Toutefois, là aussi, le terme est quelque peu dévoyé dans la mesure où les forces « affectées » (*assigned*) à l'OTAN restent en temps de paix constamment soumises à leurs états-majors nationaux. En cas de crise ou de guerre, les forces affectées par les Etats membres ne peuvent passer sous commandement opérationnel OTAN qu'à partir d'un niveau d'alerte qui varie considérablement d'un pays allié à l'autre. Pourtant, il s'avère très rapidement que *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE), créé en 1951 à Rocquencourt, affirme sa prééminence vis-à-vis du *groupe permanent*<sup>6</sup> et du Comité militaire, remettant en cause la subordination de l'intégration militaire aux organes politiques. La logique militaire de l'intégration prend le pas sur la lettre du Traité qui ne prévoyait pas de défense commune fondée sur l'intégration des structures militaires<sup>7</sup>. En outre, les rouages politico-militaires de l'Alliance et les commandements militaires intégrés sont dominés par les Anglo-Saxons et échappent donc aux Français. Au total, les Etats-Unis assurent 7 commandements, le Royaume-Uni dispose de 5 commandements subordonnés et la France un seul, mais le plus important, celui du secteur Centre Europe, AFCENT, commandé en 1953 par le

---

<sup>4</sup> Voir Général Beaufre, *L'OTAN et l'Europe*, op. cit., p.32

<sup>5</sup> Voir Frédéric Bozo, *La France et l'OTAN. De la guerre froide au nouvel ordre européen*, Travaux et recherches de l'Ifri, Paris, Masson, 1991, pp. 35-36.

<sup>6</sup> Créé en même temps que le Comité militaire, il était composé d'un représentant de l'état-major de France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Il agissait en session permanente en tant qu'organe exécutif du Comité militaire. Le Groupe permanent fut démantelé en 1966 et son autorité transférée au Comité militaire. Il était établi à Washington et fonctionnait avec un secrétariat. Il exerça une autorité exécutive journalière sur les Groupes régionaux de planification et sur les Commandements militaires alliés qui leur ont succédé.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 36-37.

maréchal Juin<sup>8</sup>. Pour autant, la France participe activement au débat stratégique transatlantique avec des figures comme le général Beaufre, l'amiral Castex ou encore Raymond Aron.

Si l'organisation militaire reste dominée par les Anglo-Saxons, la cohabitation des officiers français avec leurs homologues américains et britanniques dans les couloirs de SHAPE à Rocquencourt permet d'enrichir la pensée militaire française, notamment dans le domaine de la stratégie nucléaire. En fait, on assiste à une sorte d'écartèlement de la pensée militaire française entre la réflexion sur la « grande guerre » et l'expérience de la « guerre révolutionnaire ».

### Entre « grande guerre » et contre guérilla

Dans les années 1950, la France connaît un renouveau de sa pensée militaire. La richesse intellectuelle de cette période se manifeste par le nombre de stratégestes de valeur – Pierre-Marie Gallois, Charles Ailleret, Jean-Etienne Valluy, Raymond Aron, André Beaufre, Lucien Poirier, Camille Rougeron et bien d'autres – ainsi que par la qualité et le nombre de revues militaires professionnelles : *Revue de la défense nationale*, *Forces aériennes françaises*, *Revue des Forces Terrestres*, *Revue militaire générale* ou encore la *Revue Militaire d'Information*<sup>9</sup>. Totalement intégrée au sein de l'OTAN, la France est alors pleinement associée aux travaux de réflexion militaire en cours. En 1953, le colonel Gallois, appelé à devenir un des éminents théoriciens français de la dissuasion nucléaire, est sollicité par le Général Norstad, adjoint Air du SACEUR, afin de participer à un groupe de travail restreint – *New Approach Group* – chargé d'établir une nouvelle doctrine de l'OTAN en matière de nucléaire tactique dans le cadre d'un choc des corps de bataille en Centre-Europe avec le pacte de Varsovie. En 1955, il assiste même à une expérience nucléaire dans le Nevada. C'est dans ce cadre qu'il se forge la conviction de la nécessité d'une force de dissuasion française indépendante<sup>10</sup>. En effet, il souligne au SACEUR que si les Soviétiques disposent de missiles balistiques à longue portée capables d'atteindre les Etats-Unis (ce qui sera le cas en 1960), l'engagement nucléaire des Américains en faveur des Européens risque de devenir plus aléatoire. Le général Norstad approuve la vision de Pierre-Marie Gallois et l'incite même à attirer l'attention du gouvernement français. Ainsi, « poussé par les chefs anglo-américains de l'OTAN »<sup>11</sup>, Pierre-Marie Gallois, sans doute précédé par Charles Ailleret, précurseur de la « stratégie des moyens », réussit à convaincre le président du Conseil, Guy Mollet, de lancer le programme de la bombe française. En novembre 1956, le programme Mirage IV est lancé et confié à Dassault.

<sup>8</sup> Voir Général Beaufre, *L'OTAN et l'Europe*, op. cit., p. 58.

<sup>9</sup> Voir Christian Malis, « La renaissance de la pensée militaire française après la seconde Guerre mondiale », *Défense nationale et sécurité collective*, No. 8-9, août-septembre 2009, p. 125.

<sup>10</sup> Voir Christian Malis, *Pierre Marie Gallois. Géopolitique, Histoire, Stratégie*, Paris, L'Age d'Homme, 2009, pp. 358-398. Entretiens avec l'auteur.

<sup>11</sup> Voir Pierre-Marie Gallois, « Entretien avec le général Pierre-Marie Gallois », *défense nationale et sécurité collective*, hors-série, juillet 2009, pp. 27-29. accessible à : <http://www.defnat.com/pdf/HS-PENSEE.pdf>

Parallèlement à cette expérience déterminante pour l'armée française, le corps blindé mécanisé assure la défense des frontières de l'Est, dans le cadre de l'OTAN. En effet, à partir de 1955, le réarmement de l'Allemagne et la création de la Bundeswehr permettent le déplacement vers le rideau de fer de la ligne de défense avancée. Dès lors, pour le SACEUR, le corps d'armée français stationné en Allemagne, réduit à deux divisions, n'a plus l'entraînement et la logistique pour jouer un rôle effectif en première ligne<sup>12</sup>. Or cette composante « continentale », composée essentiellement d'appelés, ne domine pas l'institution.

Pour autant, si la France est pleinement intégrée dans la structure militaire de l'OTAN dès sa création en 1949, elle reste par ailleurs engagée dans les conflits de décolonisation, développant ainsi une expérience militaire propre, celle de la guerre irrégulière.

L'engagement militaire français en Indochine jusqu'en 1954 puis en Algérie à partir du recours au contingent en 1956 a réduit la contribution française au dispositif de l'OTAN à la portion congrue. Après le traumatisme de la défaite de 1940, la France sort en quelque sorte « par le bas » de la grande guerre interétatique. A partir de 1945, les armées françaises mènent en effet des guerres face à des adversaires non étatiques. L'engagement de l'armée française en Indochine et en Algérie amène les colonels Hogar, Lacheroy et Trinquier ou encore Ximénès<sup>13</sup> à développer une réflexion approfondie sur la « guerre révolutionnaire » et les réponses qu'il convient d'y apporter, en particulier l'action psychologique. On peut naturellement rajouter Galula qui publia aux Etats-Unis après la fin de la guerre d'Algérie<sup>14</sup>. Les officiers français sont parmi les premiers en Occident à lire Mao et à essayer de le comprendre. Ils sont en outre les héritiers de l'expérience coloniale française de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et notamment la politique de pacification des maréchaux Gallieni et Lyautey, « action combinée de la force et de la politique » et qui repose sur le concept de « pénétration organisatrice » plus connue sous le terme de « tache d'huile ».

On retrouve ainsi une filiation historique entre deux dominantes de l'expérience militaire française, l'école continentale incarnée par Foch ou Joffre et l'école « coloniale » développée par Lyautey et Gallieni. Si c'est l'école « continentale » qui domine après la guerre de 1870 et dans l'entre-deux-guerres, la situation s'inverse après la Deuxième Guerre mondiale dans la mesure où hormis la dissuasion et la bataille de Dien Bien Phu, qui constitue le dernier affrontement classique de haute intensité de l'armée de Terre française, ce sont les opérations non conventionnelles qui dominent,

---

<sup>12</sup> Voir Kenneth Hunt, « NATO Without France: The Military Implications », *Adelphi Papers*, No. 32, IISS, Londres, 1966.

<sup>13</sup> Ximénès est le pseudonyme de deux généraux français, Maurice Prestat et Saint Macary qui exposent, en 1957, les principes de la guerre révolutionnaire dans un numéro spécial de la *Revue militaire d'information*.

<sup>14</sup> Voir Etienne de Durand, « France », in Thomas Rid et Thomas Keaney, *Understanding Counterinsurgency, Doctrines, Operations and challenges*, New York, Routledge, 2010.

de la contre-rébellion des années cinquante à la maîtrise de la violence des années 1990.

A l'évidence, cette spécificité historique française n'est pas restée sans conséquence sur la doctrine et l'entraînement, et plus profondément l'état d'esprit et les traditions, bref la culture des armées françaises. Il importe donc, à ce stade de l'analyse, d'essayer de définir plus précisément les cultures militaires française et américaine (et otanienne), ainsi que leurs interactions.

### **Des cultures militaires divergentes**

Expériences opérationnelles et réflexions doctrinales se combinent pour produire des cultures stratégiques et militaires qui, sans être intangibles, n'en témoignent pas moins d'une certaine permanence et de traits caractéristiques et récurrents. Nées dans les années 1970, à la faveur du désenchantement à l'égard des conceptions stratégiques rationalistes discréditées à tort ou à raison par la guerre du Vietnam<sup>15</sup>, les notions de culture stratégique et de culture militaire ont donné lieu à bien des débats quant à leur pertinence et leur pouvoir explicatif. Il importe de les utiliser avec précaution et sans en surestimer la portée, tant il est vrai qu'il n'existe pas de caractère national stable et permanent dont on pourrait tirer des prédictions définitives en matière de comportements ou de performances militaires. Pour autant, ces notions paraissent indispensables pour désigner l'ensemble des spécificités repérables dans le temps qui caractérisent une institution, un groupe ou une nation par différence avec les autres<sup>16</sup>. Bruno Colson donne ainsi la définition suivante de la culture stratégique : « l'ensemble des attitudes et des croyances professées au sein d'un appareil militaire à propos de l'objectif politique de la guerre et de la méthode stratégique et opérationnelle la plus efficace pour l'atteindre »<sup>17</sup>. Dans le cadre de cette note est principalement utilisée la notion de *culture militaire*, qui renvoie aux traditions doctrinales et à l'orientation générale, constatable dans la durée, d'une institution militaire. Partie importante de la culture stratégique, la culture d'une institution militaire comporte certains traits distinctifs : traditions, préférences doctrinales<sup>18</sup>, conceptions de la

---

<sup>15</sup> Cultures stratégique et militaire englobent des notions telles que l'histoire (expériences passées, tradition d'agression ou de neutralisme), la géographie (Etats insulaires ou continentaux, disposant ou non d'une profondeur stratégique), l'organisation et l'équilibre des pouvoirs politiques, les relations civilo-militaires (liberté du chef opérationnel, subordination du politique au chef militaire chez les Prussiens) ou encore les croyances et les systèmes de valeur – voir Alastair I. Johnston, « Thinking about Strategic Culture », *International Security*, Vol. 19, No. 3, Winter 1994-1995.

<sup>16</sup> Voir Colin S. Gray, *La Guerre au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 2007, ainsi que Lawrence Sondhaus, *Strategic Cultures and Ways of War*, New York, Routledge, 2006.

<sup>17</sup> Voir Bruno Colson, « Culture stratégique », in Thierry de Montbrial, Jean Klein, *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2001, p. 52. La définition donnée renvoie en général à la culture stratégique, que l'auteur distingue, plus loin dans son analyse, de la culture militaire proprement dite – cf. *Ibid.*, p.87.

<sup>18</sup> La doctrine énonce les éléments selon lesquels les forces doivent agir et être coordonnées dans les différents types d'opérations pour remplir avec succès les missions qui leur sont confiées. Elle est par nature évolutive et orientée sur le court

conduite des opérations (par exemple, style manœuvrier ou « attritionnel »)<sup>19</sup>, méthodes de planification ou encore rapport à la technologie.

Dans cette perspective, les cultures militaires française et américaine paraissent majoritairement divergentes pendant les années 1950, au moment où l'OTAN se met en place. On a vu que la culture militaire française des années 1950 est « partagée », voire écartelée entre la réflexion nucléaire naissante – participation à la planification de défense OTAN, donc la « grande guerre » – et l'expérience des « petites » guerres, en réalité de la guerre révolutionnaire et de la contre-insurrection. En sens inverse, les Etats-Unis sont à l'époque essentiellement confrontés aux problématiques de la guerre classique limitée (guerre de Corée) et surtout de la dissuasion nucléaire. Ce n'est que plus tard, au Vietnam, qu'ils abordent de front la problématique de la contre-insurrection, donc une fois que les Français en sont sortis, ce qui n'empêche pas par ailleurs nombre de contacts informels, entre autres sur la contre-insurrection<sup>20</sup>. Le corps des officiers américains est fortement marqué par la tradition européenne de la « grande guerre », d'abord dans l'étude de la méthode napoléonienne, puis après la victoire allemande de 1870, dans le sillage de l'école prussienne. L'expérience fondatrice de la guerre de Sécession et l'influence de Jomini se conjuguent pour former une culture militaire dominée par le « paradigme de Grant », c'est-à-dire par la recherche de l'anéantissement total de l'adversaire par la bataille décisive, du fort au fort, afin d'obtenir une reddition complète<sup>21</sup>. Traditionnellement, et jusqu'à la redécouverte du « style manœuvrier » (*maneuver warfare*) des années 1970, l'« art opérationnel » américain ne recherche pas l'effet de surprise ou le point faible de l'adversaire, mais repose d'abord sur la supériorité matérielle et une puissance de feu massive<sup>22</sup>.

Il ne s'agit pas là d'une généralisation simplificatrice. On a souvent tendance, en effet, à opposer sommairement une culture stratégique américaine privilégiant emploi de la force et recours systématique à la technologie, et une culture stratégique européenne plus mesurée et « politique ». C'est oublier que l'*US Army*, en se focalisant sur la recherche de la bataille décisive, n'a fait que reprendre la matrice « napoléono-prussienne »<sup>23</sup>. Les cultures militaires française et américaine semblent

---

terme ; elle s'enrichit des retours d'expérience et couvre un large spectre du niveau opératif au niveau tactique. Entretien à l'EMA, mars 2010.

<sup>19</sup> Voir R.A.D. Applegate et J.R. Moore, « The Nature of Military Culture », *Defense Analysis*, Vol. 6, No. 3, 1990.

<sup>20</sup> Voir Elie Tenenbaum, « L'influence française sur la stratégie américaine de contre-insurrection. 1945-1972 », Mémoire de l'IEP de Paris sous la direction de Pierre Melandri, Paris, juin 2008, 201 p.

<sup>21</sup> Voir Russell F. Weigley, *The American Way of War: A History of United States Military Strategy and Policy*, Bloomington, Indiana University Press, 1973.

<sup>22</sup> Voir Etienne de Durand, « *Maneuver warfare*, entre Vietnam et Transformation » et Michel Goya, « Culture militaire française et manœuvre », in Christian Malis (dir.), *Guerre et manœuvre*, Paris, Economica, 2009.

<sup>23</sup> Voir Etienne de Durand, « L'interarmées aux Etats-Unis : Rivalités bureaucratiques, enjeux opérationnels et idéologie de la jointness », *Focus stratégique*, No. 3, Ifri, novembre 2007.

ainsi largement convergentes au XIX<sup>e</sup> siècle. Si donc certaines caractéristiques propres aux institutions militaires et à leurs préférences opérationnelles sont bien repérables dans la durée, par exemple l'omniprésence des facteurs matériel et technique dans le cas américain, il faut également prendre en compte les changements qui viennent infléchir une culture militaire au point de la transformer en un autre paradigme. En d'autres termes, il s'agit de comprendre que les cultures militaires française et américaine ont à différents moments de leur histoire convergé ou divergé en fonction de certaines expériences opérationnelles « formatrices ».

Or, et *a contrario* d'une culture militaire française encore marquée par les corps expéditionnaires et les conflits de décolonisation, l'OTAN est pleinement engagée dans la défense de l'Europe dans le cadre de la préparation d'une guerre atomique de très haute intensité. En outre, et pour des raisons qui tiennent à la taille, la capacité d'innovation technologique et l'expérience des armées américaines, la *doxa* otanienne est fortement imprégnée de la culture militaire et opérationnelle américaine, qui domine les états-majors de l'OTAN dès 1950<sup>24</sup>. C'est la culture d'une armée lourde et statique en défense de zone qui accorde une importance cardinale à la préparation des forces, à la planification et à la mise en place d'une chaîne logistique solide. L'appartenance aux structures intégrées renforce encore, par le biais d'une culture organisationnelle partagée et de référentiels communs, la prégnance du modèle américain. Cette permanence de l'influence américaine sur l'OTAN transparaît jusqu'à la fin de la guerre froide, par exemple dans la doctrine *Air Land Battle* – très « jominienne » d'inspiration – appliquée pendant la première guerre du Golfe et caractérisée par un emploi massif et en profondeur de la puissance aérienne, afin de neutraliser les arrières de l'adversaire en préalable à la manœuvre aéroterrestre<sup>25</sup>. Au final, l'incapacité américaine récurrente à comprendre et pratiquer la contre-insurrection, comme l'habitude française de l'improvisation et des « trous capacitaires », typique d'un éloignement de la grande guerre, procèdent en partie d'héritages historiques spécifiques et donc de cultures militaires différentes. Plus généralement, ces exemples montrent qu'une culture militaire, quelles que soient ses causes premières, produit des effets profonds, autrement dit que l'expérience et les habitudes d'une institution à une période donnée ne sont pas neutres, mais à l'inverse tendent à devenir des préférences, à exercer une influence durable et donc à altérer l'institution militaire en question, au point d'entraîner sans doute des conséquences stratégiques et politiques. Comme l'a rappelé Donald Rumsfeld, « on fait la guerre avec l'armée qu'on a »<sup>26</sup>.

Ainsi, si l'intégration complète de la France dans l'OTAN permet à certains égards un enrichissement de la pensée militaire française, la culture militaire française reste encore très marquée par les conflits coloniaux et très indépendante de la culture militaire américaine et donc de

---

<sup>24</sup> Le SACEUR étant aussi le général commandant les troupes américaines en Europe. Voir Général Beaufre, *L'OTAN et l'Europe*, *op. cit.*, p. 56.

<sup>25</sup> Voir Bruno Colson, « Culture stratégique américaine », in Gérard Chaliand, Arnaud Blin, *Dictionnaire de stratégie militaire*, Paris, Perrin, 1998, p.143.

<sup>26</sup> William Kristol, *The Defense Secretary We Have*, 15 décembre 2004, accessible à : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A132-2004Dec14.html>.

celle de l'OTAN. Sur le plan politique, l'échec de l'opération de Suez à l'automne 1956 devient un catalyseur de cette désaffection française vis-à-vis de l'OTAN et crée un choc parmi les responsables politiques et militaires français. Résumant cet état d'esprit, Christian Pineau, alors ministre des Affaires étrangères, estime que « la principale victime de l'affaire fut le pacte atlantique (...) Si nos alliés nous avaient lâchés dans des circonstances difficiles, sinon dramatiques, ils étaient capables de le faire à nouveau si l'Europe à son tour se trouvait menacée »<sup>27</sup>. Dès les années 1956-58, on note ainsi une inflexion de la politique de défense française dans le sens de l'autonomie, notamment nucléaire, qui annonce les décisions du général De Gaulle de 1966.

### ***Rupture politique et maintien d'un lien opérationnel***

Si la sortie de la France de l'organisation intégrée de l'OTAN en pleine Guerre froide a pu faire croire à un divorce, il est davantage à placer sur le plan politique qu'opérationnel. Réelle sur le plan politique et symbolique, la rupture n'a jamais eu lieu en matière de coopération opérationnelle entre l'OTAN et les armées françaises. La fin de la guerre d'Algérie met un terme aux réflexions des théoriciens de la guerre révolutionnaire au profit du nucléaire et des accords militaires au plus haut niveau maintiennent un lien opérationnel entre la France et l'OTAN. Pour autant, la culture militaire française reste également marquée par les opérations en Afrique qui se multiplient à compter des années 1970.

#### **Les accords secrets qui maintiennent le statu quo**

Le retour du général De Gaulle aux affaires en mai 1958 marque une redéfinition de la situation de la France dans l'OTAN. Tout en poursuivant la montée en puissance de la dissuasion nucléaire nationale, le gouvernement Debré décide de retirer la flotte française de Méditerranée du commandement de l'OTAN (mars 1959), refuse les dépôts nucléaires tactiques sur le territoire puis la participation à la défense aérienne intégrée de l'OTAN. Le 7 mars 1966, de Gaulle adresse une lettre au président américain Lyndon Johnson dans laquelle il précise la décision française de retirer les forces aéroterrestres françaises déployées en RFA et affectées au commandement allié en Europe. Cette décision entraîne *de facto* le retrait simultané des deux commandements intégrés, dont dépendent ces forces, du SHAPE et du commandement Centre-Europe ainsi que le transfert en Belgique de leur siège<sup>28</sup>. Pour autant, la France reste membre de l'Alliance, continue de participer au Conseil de l'Atlantique nord où se prennent toutes les décisions politiques et met en place des missions militaires auprès des commandements alliés.

En acceptant de maintenir le 2<sup>ème</sup> Corps d'Armée (CA) en RFA, Bonn pose la question de la participation française à la défense

---

<sup>27</sup> Voir Maurice Vaïsse, « Aux origines du mémorandum de septembre 1958 », *Relations internationales*, Vol. 58, été 1989, pp. 253-268.

<sup>28</sup> Voir Maurice Vaïsse, « La France et l'OTAN : une histoire », *Politique étrangère*, Vol. 74, No. 4, 2009, p. 864.

commune<sup>29</sup>. Les accords Ailleret-Lemnitzer, entre le chef d'état-major des armées (CEMA) et le SACEUR, permettent au 2<sup>ème</sup> CA d'intervenir aux côtés des alliés. Le volume de la participation française reste donc le même après 1966, à savoir un corps d'armée. Les armées françaises passent de l'intégration à la coopération puisque tout engagement automatique des forces françaises est exclu et que leur participation éventuelle ne peut se faire que sous commandement national. En 1974, les accords Valentin-Ferber élargissent les possibilités d'intervention des forces françaises au 1<sup>er</sup> Corps d'Armée stationné en métropole. On voit donc bien que la décision de 1966 n'empêche pas une certaine continuité avec la période de l'intégration : les forces françaises passent d'un rôle marginal de défense localisée en deuxième échelon à une mission de contre-attaque en réserve de la défense avancée de l'OTAN. Limitée sur les plans militaire et opérationnel, la rupture est plus profonde d'un point de vue stratégique et politique. L'option de « non-belligérance » française au moment d'un conflit ou à l'inverse le risque de sa nucléarisation précoce par la France demeure une inquiétude pour l'Alliance au moins jusqu'à la déclaration d'Ottawa de 1974. Enfin, la décision de 1966 apparaît pour les alliés comme une contestation de l'hégémonie américaine, souvent dénoncée par De Gaulle, et donc susceptible de conduire à une remise en cause de la garantie américaine<sup>30</sup>.

**L'amorce d'un rapprochement doctrinal :  
« Maneuver warfare » et création de la FAR**

A compter des années 1960, la stratégie opérationnelle aéroterrestre française est intégrée sinon subordonnée à la stratégie de dissuasion, ce qui semble « réduire toute réflexion approfondie sur l'évolution de l'outil militaire classique hors de son lien avec le nucléaire »<sup>31</sup>. Dans les années 1970 et 1980, la France poursuit son engagement dans la défense de l'Alliance aux côtés des alliés. Les accords Biard-Schulze de 1978 consolident la coopération France – OTAN en Centre-Europe en établissant des procédures communes en cas d'engagement français (itinéraires, transmissions avec notamment le déploiement auprès des forces alliées du système RITA, communications des données du champ de bataille) et développent l'interopérabilité indispensable à la mise en œuvre de la planification opérationnelle<sup>32</sup>. Ainsi, dès l'époque de la guerre froide, la France fait le choix de la compatibilité de ses matériels et de ses procédures avec les normes de l'OTAN. Dans le domaine aérien, des accords entre l'aviation tactique (FATAC) et les forces aériennes alliées en Centre Europe (AAFCE) prévoient la possibilité d'engagement de la FATAC en appui de la 1<sup>ère</sup> armée ou des unités terrestres alliées.

---

<sup>29</sup> Michael M. Harrison, *The Reluctant Ally: France and Atlantic Security*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1981, p. 154.

<sup>30</sup> Voir Frédéric Bozo, *La France et l'OTAN, De la guerre froide au nouvel ordre européen*, op. cit., pp. 100-103.

<sup>31</sup> Entretien au ministère de la Défense, janvier 2010.

<sup>32</sup> Les caractéristiques techniques des armements (bombes, missiles, moyens de transmission), comme les procédures communes qui régissent leur emploi, sont définies par des *standardization agreements* (STANAG), document cadre qui définit, selon le domaine envisagé, les normes en vigueur dans l'OTAN.

Dans les années 1980, on assiste à un regain de tension Est-Ouest et l'URSS paraît plus menaçante. Face à une mobilité accrue et à la supériorité numérique des forces soviétiques, l'OTAN doit retrouver davantage de profondeur opérationnelle grâce à la dimension aérienne en se dotant des moyens permettant de neutraliser les unités de 2<sup>ème</sup> échelon soviétiques. C'est dans ce cadre que les Américains adoptent la doctrine « *Air Land Battle* » très vite transposée à l'OTAN de manière légèrement différente sous le terme de « *Follow on Forces Attack* » (FOFA) ou « doctrine Rogers ». Plus globalement, cette évolution s'inscrit dans l'école de pensée de la « guerre de manœuvre » (« *maneuver warfare* ») qui marque le débat stratégique américain de 1976 à la guerre du Golfe. S'inspirant de la tactique d'infiltration allemande – tactique Hutier – expérimentée dès 1917<sup>33</sup>, elle privilégie la dimension humaine (les hommes, le leadership et les effets psychologiques) plutôt que la technologie et l'attrition pour créer la surprise et susciter la panique et l'effondrement de l'ennemi. En matière d'organisation, elle repose sur l'initiative des subordonnés ce que résume l'expression *Auftragstaktik* (en anglais, *mission orders* ou *directive control*). Le style manœuvrier se décline aux trois niveaux de l'action militaire. Au niveau tactique, une succession de mouvements permet de placer l'adversaire dans une situation exposée, maximisant ainsi la puissance de feu disponible ; sur le plan opératif, la pénétration en profondeur et les débordements successifs désorganisent le système adverse (le *blitzkrieg* allemand) ; enfin au niveau stratégique, il convient de jouer sur la surprise et la vitesse en visant les faiblesses ennemies et la « ligne de moindre résistance » physique comme la « ligne de moindre attente » morale théorisée par Liddell Hart. Si elle semble remettre en cause la culture militaire américaine « traditionnelle » définie plus haut, l'école de la manœuvre renoue en réalité avec la tradition américaine de la « grande guerre » et l'empressement avec lequel l'*Army* retourne à la trouée de Fulda et se préoccupe du front central de l'OTAN s'apparente à un refoulement du Vietnam et plus généralement de la contre-insurrection<sup>34</sup>.

La création de la Force d'Action Rapide (FAR)<sup>35</sup>, en juillet 1984, dotée entre autres d'unités aéromobiles (4<sup>ème</sup> DAM), s'inscrit dans ce contexte et illustre dans une certaine mesure le rapprochement des doctrines conventionnelles de la France et de l'OTAN. La mise à disposition de la FAR au profit des forces alliées en cas d'engagement en Centre-Europe s'inscrit dans la continuité des accords Ailleret-Lemnitzer tout « en crédibilisant davantage un éventuel engagement français »<sup>36</sup>. Des

<sup>33</sup> Suppose en offensive de dépasser les points de résistance pour viser les arrières de l'ennemi et en défensive de laisser l'adversaire avancer pour canaliser sa progression et le soumettre à des contre-attaques préparées.

<sup>34</sup> Voir William S. Lind, « The Theory and Practise of Maneuver Warfare », in Richard D. Hooker Jr (dir.), *Maneuver Warfare. An Anthology*, Novato, Presidio Press, 1993, pp. 142-190.

<sup>35</sup> 4<sup>ème</sup> DAM, 6<sup>ème</sup> DLB, 9<sup>ème</sup> DIMa, 11<sup>ème</sup> DP, 27<sup>ème</sup> DA.

<sup>36</sup> Illustration de ce premier rapprochement doctrinal, le général Fricaud-Chagnaud a été chef de la mission militaire française auprès de l'état-major centre Europe à Brunssum de 1978 à 1983 et a également joué un rôle important dans le développement de la FAR. Voir Frédéric Bozo, *La France et l'OTAN, op. cit.*, p. 126.

manœuvres communes de grande ampleur France-OTAN en 1986 (exercice « *Frankischer Schield* ») et 1987 (exercice « Moineau hardi » où 20 000 soldats français sont déployés) montrent qu'au niveau opérationnel la logique de l'intégration est loin d'être ignorée.

Pour autant, l'armée de Terre française reste divisée en deux cultures, tradition continentale et tradition coloniale. Bien qu'un début de rapprochement opérationnel se produise avec l'OTAN, les unités professionnelles assurent dans le même temps les opérations extérieures dans les anciennes colonies françaises, en particulier en Afrique (Tchad, Mauritanie, République Centrafricaine, Djibouti, Congo, Comores). La FAR, déployable rapidement sur les théâtres d'opérations extérieures en cas de crise subite, y participe dans une large mesure, expérimentant ainsi à petite échelle la décentralisation du commandement et l'initiative des subordonnés. Les cadres s'immergent dans des civilisations aux antipodes de leurs modes de pensée et d'action pour imposer la paix et la sécurité, protéger la population. Les lieutenants et les capitaines de cette époque sont les officiers généraux d'aujourd'hui. C'est le règne des opérations menées en national avec beaucoup de souplesse et de liberté d'action. On y retrouve un des traits de la culture militaire française, à savoir l'autonomie de décision et la polyvalence des tâches qui s'épanouissent sous l'importante liberté d'action laissée aux échelons subordonnés, une fois précisés l'esprit et la lettre de la mission. Aussi la culture et l'expérience militaire française « militent pour une formation polyvalente des cadres jusqu'au niveau des plus petits échelons de combat »<sup>37</sup>.

Ainsi les armées françaises, en dépit de la décision de 1966 et du développement des interventions en Afrique à partir des années 1970, maintiennent un lien opérationnel avec les alliés qui se voit confirmé avec la fin de la guerre froide.

### ***Proximité doctrinale et convergence opérationnelle depuis 1991***

La disparition de la menace soviétique entraîne à la fois la fin de la quasi-automatisme de l'engagement et une réduction très importante du volume de forces déployées par l'OTAN. L'argument politico-stratégique qui avait motivé la décision de 1966 perd donc de sa pertinence. D'alliance défensive en Europe, l'OTAN se transforme en force d'intervention expéditionnaire. Aussi, pour des raisons qui tiennent autant au bouleversement du contexte géostratégique qu'aux besoins opérationnels ressentis, qu'il s'agisse d'interopérabilité ou de « trous » capacitaires, les armées françaises ont, en dépit d'un discours politique d'indépendance nationale, confirmé le rapprochement doctrinal de la décennie précédente.

#### **Le « choc » de la guerre du Golfe**

Même si elle n'est pas une opération de l'OTAN, la première guerre du Golfe constitue un test grandeur nature pour les armées françaises dans un

---

<sup>37</sup> Voir CDEF, « *Se préparer aux interventions extérieures. L'expérience française* », *Doctrine*, n°9, juin 2006.

conflit de haute intensité mené conjointement avec les alliés. Elle marque également le début d'un rapprochement opérationnel et doctrinal de plus en plus poussé entre les armées françaises et l'Alliance. L'exemple de l'armée de l'Air est, à cet égard, significatif. L'opération « Tempête du désert » met en lumière un certain nombre de carences des matériels français en matière de technologie et d'interopérabilité. Les avions de combat français ne disposent pas du système d'identification amis / ennemis – IFF mode IV – ni de capacités de vision nocturne ou encore de radio à évitement de fréquence<sup>38</sup>. Sur le plan doctrinal, le mode d'action français d'attaque à basse altitude, issu des impératifs de la dissuasion nucléaire, s'avère contre-productif. Des experts américains souligneront que « les pertes françaises furent causées par le feu irakien, mais résultèrent plus fondamentalement de l'indécision de Paris quant à savoir s'il convenait ou pas de se joindre aux attaques alliées, ensuite de l'échec dans le développement à l'avance de tactiques efficaces »<sup>39</sup>. En réponse, les aviateurs se tournent vers une approche « tout OTAN » sur le plan doctrinal, reprenant informellement à leur compte le thème de l'*Air Power* – primauté et autonomie de la puissance aérienne sur le modèle américain – comme la pensée de John Warden, théoricien du bombardement stratégique. Etant donné l'absence de doctrine nationale formalisée jusqu'en 2008 et la multiplication des opérations aériennes menées en commun (Bosnie, Kosovo), l'armée de l'Air s'imprègne de la culture de l'OTAN, et à travers elle, de la culture de l'US Air Force<sup>40</sup>.

Concernant l'armée de Terre, la première guerre du Golfe révèle également des carences d'ordre tactique et d'interopérabilité avec les alliés. La division Daguet, forte de 12 500 hommes, est intégrée dans le XVIII<sup>e</sup> Corps aéroporté américain. Elle ne peut aligner qu'un seul régiment d'artillerie de 155 mm, insuffisant pour appuyer dans de bonnes conditions la manœuvre prévue. Les Américains détachent donc auprès de la division française plus d'une brigade d'artillerie<sup>41</sup>. Pour l'appui air-sol, Daguet dépend exclusivement des contrôleurs aériens avancés de l'*US Army*. Enfin, les troupes françaises sont subordonnées aux Américains pour le renseignement. Au-delà des enseignements tactiques, l'armée de Terre constate que la cohérence opérationnelle d'une coalition passe obligatoirement par l'interopérabilité des doctrines, des procédures et des matériels afin de permettre aux hommes de travailler ensemble<sup>42</sup>.

---

<sup>38</sup> Voir Etienne de Durand et Bastien Irondele, *Stratégie aérienne comparée*, Les documents du C2SD, Centre d'études en sciences sociales de la défense, No. 83, 2006, p. 142.

<sup>39</sup> Tous les avions français engagés le 17 janvier 1991 contre l'aéroport d'Al Salman sont ainsi endommagés par la DCA irakienne. Voir Michael Gordon et Bernard Trainor, *The Generals' War*, New York, Little, Brown and Co., 1995, pp. 172, 221.

<sup>40</sup> Voir Etienne de Durand et Bastien Irondele, *Stratégie aérienne comparée*, *op. cit.*, p. 145.

<sup>41</sup> Voir Robert H. Scales, Jr., *Certain Victory : The US Army in the Gulf War*, Dulles, Brassey's, Potomac Books, 1993, p. 139.

<sup>42</sup> Voir CDEF, *Enseignements tactiques*, Cahier de la réflexion doctrinale, 2005, p. 30.

Ainsi, à compter de l'opération *Desert Storm*, l'armée française redécouvre les conditions d'un engagement de haute intensité dans un cadre multinational. Ce besoin d'interopérabilité va s'intensifier au cours de la décennie 1990.

### Intégrations capacitaire et opérationnelle

Avec la dissolution du pacte de Varsovie en juillet 1991, le contexte stratégique devient beaucoup moins contraint que pendant la Guerre froide. Entre 1950 et 1990, le bon fonctionnement de l'Alliance se traduit pour chaque Etat, hormis les Etats-Unis, par un abandon de souveraineté accepté sur ses forces armées. Les plans de défense de l'OTAN s'inscrivent dans une stratégie qui connaîtra deux évolutions majeures initiées pour l'essentiel par les Etats-Unis (MC 14/2 ; MC 14/3) dont les propres évolutions doctrinales sont transposées à l'OTAN. Or, cette OTAN du « premier âge », exceptionnelle dans la durée et remarquablement efficace, prend fin avec la disparition de la menace soviétique. Il n'y a donc plus d'automaticité d'emploi des forces. Aussi le cœur même du dispositif militaire intégré, à savoir le système automatique de planification militaire par abandon de souveraineté, n'a plus de justification et chaque Etat membre s'est-il réapproprié sa souveraineté militaire<sup>43</sup>.

D'instrument de défense militaire collective, l'OTAN devient un réservoir de forces tout en conservant un rôle d'intégration, d'échange et de définition de normes militaires. Lors du sommet de Rome en novembre 1991, l'OTAN abandonne « la défense de l'avant » au profit des missions de gestion de crise, « hors article 5 ». Ainsi, la mission originelle de l'Alliance disparaît, mais l'Organisation reste le seul instrument multilatéral axé sur l'efficacité militaire.

Plutôt que de chercher un consensus politique sur l'utilité de l'Alliance, les Etats-Unis s'efforcent depuis la fin des années 1990 de mettre en œuvre une réforme des capacités militaires des alliés visant à répondre aux nouvelles formes de conflit. Si les experts américains reconnaissent que les Européens disposent d'un réel savoir faire en matière de maintien de la paix, ils regrettent qu'ils n'aient pas les moyens de conduire des opérations militaires modernes vraiment exigeantes. Encore trop consacrés à la défense territoriale, les appareils militaires européens ne sont pas suffisamment projetables. C'est dans ce cadre que les Américains lancent en avril 1999 au sommet de Washington la *Defense Capacity Initiative* (DCI) qui vise à améliorer les capacités des armées européennes en matière de déploiement, de mobilité, de logistique et de commandement et contrôle<sup>44</sup>. La transformation des armées européennes

---

<sup>43</sup> Voir Yves Boyer et Nicole Vilboux, *Vision américaine de l'OTAN*, Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), janvier 2010, p. 5.

<sup>44</sup> Voir « Report on Allied Contribution to the Common defense », *US Department of defense*, Washington DC, mars 2000, chap II, p. 2.

est perçue à Washington comme conditionnant la poursuite d'une coopération transatlantique efficace<sup>45</sup>.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la réorganisation des structures de commandement. Le commandement allié en Europe est remplacé par un commandement allié des opérations (*Allied Command Operations – ACO*) commandé par le SACEUR et qui comprend trois commandements de forces interarmées (*Joint Force Command*) à Brunssum, Naples et Lisbonne. En 2002, Jacques Chirac accepte au sommet atlantique de Prague que la France participe à la *NATO Response Force (NRF)*<sup>46</sup> – avec la certification de plusieurs unités françaises – ainsi qu'au nouveau commandement allié pour la transformation (*Allied Command Transformation – ACT*) qui s'installe à Norfolk, en Virginie. Couplé à l'*US Joint Forces Command*, ACT est censé être le véhicule idéal de diffusion des concepts de transformation auprès des alliés en disposant de « forces puissantes (*lethal*) et projetables, capables d'être soutenues dans des régions lointaines »<sup>47</sup>. Cette volonté d'intégration capacitaire se retrouve au niveau opérationnel.

Dès 1994, lors du sommet de Bruxelles de l'OTAN, la France accepte ainsi la création des *Combined Joint Task Forces (CJTF)*, groupements de forces pouvant être placés sous commandement atlantique ou sous commandement européen, ce qui est pour Paris reconnaître « la pérennité du rôle de l'Alliance, tout en incitant cette dernière à reconnaître l'existence même d'un rôle européen »<sup>48</sup>. Le conflit bosniaque marque pour l'OTAN le premier engagement militaire de son histoire<sup>49</sup>. Afin d'assurer la mise en œuvre des accords de Dayton signés en décembre 1995 entre Serbes et Bosniaques, l'OTAN déploie une force d'intervention (IFOR) puis une force de stabilisation (SFOR) de plus de 60 000 soldats en Bosnie-Herzégovine. La France y est largement associée et déploie en moyenne 7 500 hommes.

---

<sup>45</sup> Dans le domaine des appuis feux terrestres par exemple, la France fait partie de l'*Artillery System Coordination Activities (ASCA)* qui regroupe les artilleries des cinq membres de l'OTAN disposant d'un système automatisé de gestion et de coordination des tirs d'artillerie. Ainsi, les tirs des pièces d'artillerie françaises peuvent-ils être intégrés à une manœuvre des feux menée conjointement avec des pièces d'artillerie, d'autres membres de l'ASCA et avec la même rapidité de traitement que dans un simple cadre national. Voir Laurent Fromaget, « Le feu dans le modèle de guerre occidental, de l'intégration tactique aux dommages collatéraux », *Focus stratégique*, n°17, Ifri, juin 2009, p. 25.

<sup>46</sup> Forces interarmées de 25 000 hommes, projetables sur préavis de cinq jours et capable de durer au moins 30 jours. En 2006, le SACEUR présente d'ailleurs la NRF comme « le principal vecteur de transformation » de l'Alliance. Voir General James L. Jones, Commander, United States European Command, « Statement before the Senate Armed Services Committee », 7 Mars 2006, p. 43.

<sup>47</sup> Jim Garamone, « NATO Ministers Okay Sweeping Command Changes », *American Forces Press Service*, 12 juin 2003, p. 41.

<sup>48</sup> Voir Dominique David, « La France et l'OTAN : une affaire d'images », *Revue Etudes internationales*, Vol. 50, No. 2, juin 2009, p. 294.

<sup>49</sup> A la demande des Nations Unies, l'Alliance fournit un appui aérien rapproché au sol à la Force de Protection des Nations Unies (FORPRONU) et procède à des frappes aériennes afin de protéger les zones de sécurité désignées par l'ONU.

Au Kosovo, en 1999, l'armée de l'Air et le groupe aéronaval français sont placés sous le contrôle opérationnel de l'OTAN lors de l'opération aérienne « *Allied Force* » – la France est le deuxième contributeur et assure 10 % des missions aériennes<sup>50</sup>. Pour la première fois, les forces françaises, pour des raisons d'efficacité opérationnelle, sont placées sous commandement direct de l'OTAN<sup>51</sup>. Soucieux de prendre en compte les besoins de coordination et d'interopérabilité nécessaires, le CEMA négocie en 2004 un accord avec le SACEUR pour organiser la mise à disposition d'officiers français dans les structures permanentes de commandement de l'OTAN, à SHAPE notamment. La France compte ainsi de 2004 à 2009 environ 131 officiers « insérés »<sup>52</sup>.

Depuis 2003, la France participe en Afghanistan à l'opération de stabilisation de l'OTAN, la FIAS ou ISAF (3 750 militaires en 2010)<sup>53</sup>. Enfin, en dehors des opérations de gestion de crise, depuis 2007, l'armée de l'Air assure régulièrement la protection du ciel de l'Islande et des pays Baltes. Pour la première fois depuis 1966, ce n'est plus Paris mais le commandement de l'OTAN qui pourrait donner un ordre de tir à un avion de combat français<sup>54</sup>.

Ce rapprochement opérationnel et doctrinal post guerre froide – particulièrement marqué pour l'armée de l'Air française – montre que les enjeux du retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN se situent pour l'essentiel sur les plans militaire et opérationnel.

### Renversement des problématiques

L'étude historique des rapports entre la France et l'OTAN jusqu'à aujourd'hui montre que l'expérience opérationnelle partagée compte finalement au moins autant que l'appartenance aux structures intégrées. L'idée selon laquelle l'autonomie stratégique française serait menacée par une intégration dans l'OTAN a perdu de sa pertinence aujourd'hui. Sur le plan nucléaire, tout d'abord, le problème de la compatibilité entre *Riposte graduée* et « ultime avertissement » français, ainsi que la question fondamentale du partage de la décision nucléaire qui avait été au cœur du divorce De Gaulle-Kennedy, ne se posent plus aujourd'hui. La participation pleine et entière de la France dans l'OTAN « n'engage en rien la

---

<sup>50</sup> Parmi les pays de l'OTAN participant à l'opération, seuls les avions britanniques, canadiens et français utilisaient des bombes à guidage laser à côté de l'*US Air Force*.

<sup>51</sup> Dans le cadre de la mission de stabilisation de l'Alliance au Kosovo (KFOR), l'armée de Terre française participe à hauteur d'environ 2 500 hommes et assure le commandement permanent de la Brigade multinationale Nord. Deux généraux français commandent respectivement en 2002 et 2004 l'ensemble de la mission de l'OTAN au Kosovo (soit jusqu'à 40 000 hommes).

<sup>52</sup> Entretien à l'EMA, février 2010.

<sup>53</sup> Force Internationale d'Assistance à la Sécurité (FIAS) ou International Security Assistance Force (ISAF).

<sup>54</sup> Voir Louis Gautier, *La défense de la France après la guerre froide*, Paris, PUF, 2009, pp. 132-141.

souveraineté de la France sur sa force de dissuasion dont l'emploi ultime reste dans les mains du président de la République »<sup>55</sup>.

Plus largement, pourquoi en effet rester en dehors d'une organisation devenue conforme aux vœux du général de Gaulle, car « modulaire » et à « géométrie variable » comme le montre l'exemple des *caveats* ou restrictions d'emploi en Afghanistan<sup>56</sup> ? L'OTAN à l'œuvre en Afghanistan est en effet tout sauf une alliance intégrée. La distinction entre forces intégrées et forces non intégrées est devenue obsolète compte tenu des missions nouvelles de l'Alliance, de la transformation de ses commandements et du processus de génération de forces qui repose sur la décision souveraine des Etats membres de mettre ou pas à disposition de l'OTAN, en réserve ou en opération, unités et équipements<sup>57</sup>.

Enfin, la décision française de rester en dehors des structures intégrées est apparue à certains analystes comme politiquement désavantageuse. D'une part, ce positionnement empêchait la France d'exercer une influence au sein de l'Alliance au regard de sa contribution. Enfin, cela discréditait la volonté française de renforcer la PESD aux yeux de plusieurs partenaires européens, naturellement conduits à considérer celle-ci comme un « cheval de Troie » destiné à saper l'OTAN<sup>58</sup>.

On assiste donc à un renversement de la problématique dans la mesure où les conséquences de « la participation pleine et entière » de la France dans la structure militaire intégrée de l'Alliance semblent devoir être à court terme moins politiques que militaires. Faut-il alors craindre que l'« otanisation » des armées françaises n'entraîne une perte d'originalité intellectuelle et doctrinale, voire une uniformisation de la culture militaire nationale – avec en parallèle, un affaiblissement capacitaire et technologique ? A en juger par la politique de défense et plus généralement l'attitude de certains pays européens, l'« otanisation » est en effet susceptible d'induire des effets pervers qui vont de l'appauvrissement intellectuel au relâchement budgétaire – *a contrario*, le Royaume-Uni est là pour prouver que ces effets néfastes n'ont rien d'automatique. En ce sens, c'est bien le niveau technico-opérationnel qui pourrait, indirectement et à terme, conditionner le niveau politique. Il convient donc d'analyser les répercussions possibles du retour français dans le giron otanien en envisageant plusieurs hypothèses d'évolutions divergentes.

---

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>56</sup> Entretien avec Frédéric Bozo, 29 janvier 2010.

<sup>57</sup> Voir Pierre Lellouche, *L'allié indocile. La France et l'OTAN de la guerre froide à l'Afghanistan*, Paris, Editions du moment, 2009, pp. 241-242.

<sup>58</sup> Voir Jeremy Ghez et F. Stephen Larrabee, « France and NATO », *Survival*, Vol. 51, n°2, avril-mai 2009, p.78.

# Quels scénarios pour la culture militaire française ?

---

Parce que c'est bien le niveau opérationnel et militaire qui, loin d'être secondaire et « technique », pourrait conditionner le niveau stratégique et politique, la présente étude va donc s'efforcer d'établir des « scénarios », permettant d'apprécier les effets du retour de la France dans les structures militaires intégrées. Pour la clarté du débat, ces évolutions à venir ont été volontairement regroupées dans trois hypothèses d'école. Ces dernières restent non exclusives et pourraient se mêler dans la réalité.

## ***Une affaire d'image***

Compte tenu du rapprochement doctrinal et opérationnel opéré dès les années 1980 et confirmé après la guerre froide, de la permanence de cultures militaires modelées par des siècles d'affrontement et du relatif éloignement entre les deux rives de l'Atlantique, le retour de la France dans les structures intégrées de l'OTAN pourrait demeurer largement institutionnel et ne pas entraîner d'effet sur la culture militaire française.

### **Entre éloignement politique et rapprochement doctrinal**

En particulier depuis le 11 septembre, l'Alliance semble être devenue pour Washington un cadre de légitimation politique plus qu'un outil militaire, comme l'ont illustré les guerres en Irak en 2003 et en Afghanistan à compter du déploiement de la FIAS. Le fameux paradigme de l'ancien secrétaire d'Etat à la défense de l'Administration Bush, Donald Rumsfeld, selon lequel c'est « la mission qui détermine la coalition » et non la coalition qui détermine la mission, a laissé des traces durables<sup>59</sup>. Les affaires de défense transatlantiques occupent aujourd'hui une place de plus en plus réduite dans la sphère intellectuelle et politique à Washington. Au sein des *think-tanks* américains, l'OTAN a quasiment disparu des programmes de recherche au profit de thèmes comme le terrorisme, la *Homeland Security* ou encore les crises en Asie centrale ou au Proche-Orient. De la même façon, les auditions sur l'OTAN sont devenues rares au sein du *Committee on Foreign Relations* du Sénat<sup>60</sup>.

---

<sup>59</sup> Voir Hubert Védrine, « La France et la mondialisation : rapport au président de la République », *La Documentation française*, septembre 2007, accessible à : <http://esrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000535/0000.pdf>, p. 41.

<sup>60</sup> Voir Yves Boyer et Nicole Vilboux, *Vision Américaine de l'OTAN*, *op.cit.*, pp. 42-43.

Sur le plan opérationnel, cette fois, on peut considérer la réintégration comme déjà réalisée. A partir de 1995, la France a effectivement accepté de revenir dans l'OTAN pour des raisons d'efficacité. Au terme de la présidence de Jacques Chirac en 2007, la coopération de la France avec l'OTAN en matière opérationnelle et militaire s'est développée de telle manière que la France aurait pu être considérée *de facto* comme un membre du commandement intégré. Pour les armées « techniciennes » que sont l'armée de l'Air et la Marine, le retour dans l'OTAN constitue la confirmation de pratiques quotidiennes et d'un rapprochement doctrinal opéré de longue date. Dans l'armée de Terre, les jeunes officiers ont beaucoup agi ces dernières années avec leurs alliés en opérations extérieures. L'intervention actuelle en Afghanistan d'une brigade française sous commandement américain dans le cadre de l'OTAN vient par ailleurs renforcer cette « intégration » opérationnelle. Cette jeune génération considère donc ce « retour » comme naturel, « leurs anciens se souvenant davantage des efforts déployés pour refonder l'autonomie militaire nationale »<sup>61</sup>.

Sur le plan doctrinal, les forces terrestres américaines ont engagé depuis 2003 de nombreuses réformes conceptuelles, organisationnelles et opérationnelles afin de s'adapter aux opérations menées en Irak et en Afghanistan. Même s'il est encore trop tôt pour mesurer l'impact en profondeur de ces expériences sur la culture militaire américaine, les préventions de l'institution militaire américaine à l'égard de la « guerre irrégulière » et la résistance traditionnellement opposée aux méthodes de « contre-insurrection » ont été pour partie surmontées, au moins temporairement<sup>62</sup>. Ainsi, le nouveau manuel de doctrine de l'*US Army* et de l'*US Marine Corps* – FM 3-24 *Counterinsurgency* – insiste sur la complémentarité entre action militaire et action de pacification ainsi que sur l'enjeu que représentent la population et son corollaire, la « conquête des cœurs et des esprits ». La pensée de David Galula, théoricien français de la contre-insurrection, a largement inspiré les principaux rédacteurs du FM 3-24, David Petraeus, John Mattis et John Nagl. Le succès du *Surge* en Irak en 2007 ainsi que les récentes directives du général McChrystal en Afghanistan témoignent d'une prise de conscience chez les militaires américains : l'usage de la force militaire en guerre asymétrique conduit au mieux à l'établissement de conditions qui permettent le succès stratégique, rien de plus.

Cette nouvelle orientation de la pensée militaire américaine est assez proche de la doctrine de contre-rébellion adoptée par le Centre de doctrine et d'entraînement des forces (CDEF) de l'armée de Terre. La contre-rébellion constitue pour les Français un mode d'action tactique qui s'insère dans une manœuvre globale combinant les différents modes d'action de contrôle du terrain et de protection des populations, avec des

---

<sup>61</sup> Voir Dominique David, « La France et l'OTAN, une affaire d'images », *op. cit.*, p. 298.

<sup>62</sup> Voir David Ucko, *The New Counterinsurgency Era, Transforming the US Military For Modern Wars*, Georgetown, Georgetown University Press, 2009.

formes d'actions civiles au profit de ces mêmes populations (développement, éducation, reconstruction)<sup>63</sup>.

Ainsi, même si sur le terrain beaucoup d'unités de l'Army conservent une culture du combat « conventionnel »<sup>64</sup>, la convergence doctrinale entre les forces terrestres américaines et les armées de Terre française et britannique s'est donc accélérée depuis les cinq dernières années. A supposer que cette convergence opérationnelle et doctrinale se confirme, le retour de la France dans les structures militaires intégrées de l'Alliance ne devrait pas affecter la culture militaire nationale. L'Alliance atlantique, concert de nations, n'a d'ailleurs pas transformé systématiquement des cultures stratégiques et tactiques européennes modelées par des siècles d'affrontement : en dépit de sa proximité avec l'armée américaine, l'armée britannique n'en conserve pas moins une culture militaire et une « *way of warfare* » très spécifique. La doctrine britannique insiste sur l'initiative des échelons subordonnés visant à atteindre le centre de gravité ennemi, à l'inverse d'une approche américaine historiquement attachée à l'« attrition » et très marquée par l'obsession de la « force protection ». Disposant d'une expertise reconnue en contre-insurrection liée à son héritage colonial, l'armée britannique insiste sur la gradation de la force dans la gestion de crise<sup>65</sup>.

Au vrai, ce scénario, s'il n'est pas à exclure pour un certain nombre de points, n'apporte par nature que peu d'éléments nouveaux pour le débat. En revanche, les scénarios suivants permettent de faire ressortir des changements potentiels qu'il faut suivre pour mesurer l'impact qu'une nouvelle culture militaire française « otanisée » pourrait avoir sur le niveau politique.

### ***Entre enrichissement doctrinal et rayonnement culturel***

Si les armées françaises réussissent techniquement leur retour dans les structures intégrées (avec des ressources humaines appropriées et une analyse pertinente du fonctionnement des états-majors), on peut envisager un enrichissement de la culture militaire française, voire l'émergence d'une culture stratégique européenne au sein de l'Alliance.

#### **Entre stimulation et influence : le renouveau doctrinal français conforté**

La participation bientôt significative d'officiers français dans les groupes de travail de l'OTAN pourrait stimuler la réflexion doctrinale et stratégique à l'instar des convictions nucléaires du général Gallois forgées dans les années 1950 dans les couloirs de SHAPE. Parallèlement, la participation accrue de la France à l'élaboration du corpus doctrinal de l'OTAN devrait permettre d'influencer les choix conceptuels de l'Alliance. Aussi l'état-major des armées (EMA) a-t-il mis en place en juillet 2009 un groupe de travail

<sup>63</sup> Voir CDEF, *Doctrine de contre rébellion*, Paris, janvier 2009.

<sup>64</sup> Dépendance au feu et culture de la guerre à distance.

<sup>65</sup> Voir Pascal Vennesson, « Is There a European Way of War ? », *European University Institute, Robert Schuman Center for Advanced Studies*, Vol. 35, No. 4, July 2009, pp. 634-635.

visant à réformer la production doctrinale française. L'ambition est de « remettre la production conceptuelle et doctrinale nationale aux standards de l'OTAN afin de disposer d'éléments de comparaison fiables »<sup>66</sup>. Tout en maintenant une capacité nationale de réflexion militaire, la France compte s'inspirer de l'exemple britannique en investissant la pensée française au sein des groupes de travail multinationaux. Les Britanniques détiennent souvent des postes clés, notamment dans la définition des *Allied Joint Publication* (AJP) où ils mènent une véritable politique concertée au plus haut niveau de leur hiérarchie militaire. L'étude de l'élaboration des doctrines nationales des principaux Etats membres est intéressante à cet égard, dans la mesure où les approches sont très différentes comme le montre le tableau ci-dessous :

ETATS MEMBRES DE L'OTAN	ELABORATION DE LA DOCTRINE NATIONALE
ETATS-UNIS	Sans l'OTAN
ROYAUME-UNI	Influencer l'OTAN
ALLEMAGNE	Relayer les concepts de l'OTAN
ITALIE	Adopter intégralement la doctrine de l'OTAN

Pour la France, tout en introduisant les avancées de la réflexion conceptuelle nationale au sein des groupes de travail multinationaux, il s'agit de fusionner le corpus doctrinal national avec celui de l'OTAN bien qu'il soit toutefois prévu que certains documents importants fassent l'objet d'un supplément national. Une fois ratifiés par les pays membres de l'Alliance, les documents « feront partie du corpus doctrinal immédiatement exploitable dans un cadre opérationnel très souvent marqué par une exigence d'interopérabilité poussée ». Précisons que cette réforme doctrinale se réalise prioritairement au niveau interarmées<sup>67</sup>. Les doctrines d'armées (*Allied Tactical Publication* - ATP) vont donc continuer à relever, pour l'essentiel, du niveau national<sup>68</sup>.

Après cette première phase de mise à niveau du corpus doctrinal national, il s'agit ensuite de mettre en place une phase d'apprentissage des nouveaux processus OTAN et de prise de responsabilité. Cela nécessite de maîtriser nos échanges au sein de l'Alliance (pratique de l'anglais et compréhension de la culture anglo-saxonne qui fonde la réflexion militaire de l'OTAN). Enfin, à moyen terme, l'enjeu est d'occuper des postes de haut niveau afin de pouvoir influencer directement sur les choix doctrinaux de l'Alliance à partir des travaux élaborés en France et recevables par l'OTAN.

<sup>66</sup> Le corpus doctrinal comprend l'ensemble des *Allied Joint Publications* (AJPs) et des *Allied Tactical Publications* (ATPs) ainsi que leurs équivalents nationaux.

<sup>67</sup> Via le Centre Interarmées de Concepts, de Doctrine et d'Expérimentations (CICDE) qui va donc voir son rôle de coordinateur renforcé afin de garantir que les doctrines d'armée participent de la même réflexion d'ensemble.

<sup>68</sup> Entretien à l'EMA, janvier 2010.

Il va alors s'agir d'alimenter les pôles nationaux de Bruxelles, Mons et Norfolk en portant l'effort sur les relations avec les officiers insérés via les *Senior National Representatives* (SNR)<sup>69</sup>.

La présence d'un général français comme *Supreme Allied Command for Transformation* (SACT) représente une opportunité majeure pour la diffusion des conceptions françaises. Jusqu'en 2009, en effet, compte tenu de la fusion du poste de SACT et de COMUSJFCOM<sup>70</sup>, la domination des Etats-Unis dans l'OTAN, tant sur le plan politique que militaire, a donné un exceptionnel pouvoir d'influence aux Américains en matière de réflexion doctrinale et conceptuelle. En parallèle, la proximité d'ACT à Norfolk avec le JFCOM américain doit permettre de suivre de près le processus de transformation de l'armée américaine. Tout cela peut donc laisser augurer d'une accélération du réveil doctrinal des armées françaises initié en 1995 tout en permettant d'influencer la réflexion doctrinale otanienne.

Parallèlement à cet éventuel enrichissement doctrinal, le retour significatif d'officiers français dans les états-majors de l'OTAN devrait se traduire par une meilleure acquisition des procédures de planification, la culture militaire française étant plutôt celle de la conduite.

#### **Acquérir la « culture de planification »**

Si l'interopérabilité porte en priorité sur des matériels et des équipements, en particulier les systèmes d'information et de communication, elle concerne aussi la pratique de la langue anglaise par le personnel des états-majors et surtout l'harmonisation des procédures de planification. Les méthodes de raisonnement utilisées aux niveaux stratégique et opératif sont des outils interarmées de planification et de génération de forces assez similaires, quelles que soient les cultures militaires nationales. Le processus de planification opérationnel du *Guidelines Operational Planning* (GOP), guide de planification en usage à l'OTAN, est assez similaire à l'équivalent français, la Méthode de Planification Opérationnelle (MPO). Ces deux méthodes sont très proches et parfaitement interopérables : la manœuvre progresse sur des lignes d'opération fonctionnelles, de point décisif en point décisif pour converger vers le centre de gravité choisi et dont l'atteinte conditionne la réalisation de l'état final recherché<sup>71</sup>.

Pour autant, il convient sans doute de conserver des méthodes de raisonnement nationales à certains niveaux de la planification. En effet, il s'avère que les niveaux tactiques, notamment la division et la brigade, éprouvent la nécessité de pratiquer une méthode de raisonnement

---

<sup>69</sup> Entretien à La Représentation Militaire Française (RMF) auprès de l'OTAN, Bruxelles, février 2010.

<sup>70</sup> US JFCOM : *US Joint Forces Command*, commandement interarmées de la transformation en charge de la définition des concepts, des capacités et de l'entraînement en interarmées.

<sup>71</sup> Voir Denis Opplert, « De la pertinence d'une méthode nationale de raisonnement militaire », *Le Casoar*, accessible à : <http://www.saint-cyr.org/cyr-2100.php?ArtID=70&SID=79537b533281e9890f173d152460ce36>.

national. Pour les Français, il s'agit de la méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle (MEDO), autrefois appelée méthode de raisonnement tactique (MRT)<sup>72</sup>. Elle insiste sur la notion d' « effet majeur » (le « je veux » exprimé dans un cadre espace-temps), condition essentielle à réaliser pour la réussite de la mission. L'*estimate* otanien, fruit d'un compromis et qui pourrait devenir à terme une méthode commune aux armées de Terre alliées, présente d'importantes différences avec la MEDO, préférant notamment à la notion d'effet majeur l'énumération d'une liste de tâches à exécuter<sup>73</sup>. Afin de préserver la liberté d'action des subordonnés, il semble préférable de privilégier les notions d' « effet majeur » ou d' « idée de manœuvre », spécificité de la méthode de raisonnement française qui privilégie la logique indirecte au détriment de l'approche directe, logique de la « force et de la masse »<sup>74</sup>. En Afghanistan, les deux bataillons français de la brigade Lafayette sous commandement américain utilisent régulièrement cette méthode nationale sans que cela interfère sur la conduite des opérations<sup>75</sup>.

Plus globalement, l'utilisation systématique de la langue anglaise en planification, bien qu'elle s'avère incontournable, ne doit pas prendre le pas sur la réflexion tactique. Un souci d'interopérabilité trop poussé tend parfois à vouloir concevoir en bon anglais militaire un ordre d'opération très, voire trop complet mais tactiquement inepte. Or, les missions confiées aux subordonnés doivent être exprimées dans des termes compréhensibles par tous et cohérents avec les capacités des unités (TTA 106) et non sous forme de liste de composantes. L'ordre d'opération du général Leclerc pour investir Paris tenait en deux pages, les missions des groupements tactiques en deux lignes<sup>76</sup>. Pourtant, la 2<sup>ème</sup> DB était un modèle d'interopérabilité avec les Américains. Enfin, d'un point de vue plus conceptuel, on peut se demander si les armées françaises peuvent totalement s'approprier des concepts élaborés dans une autre langue, sachant que le niveau politique national va continuer lui de penser en français.

#### **Vers l'émergence d'une culture stratégique européenne au sein de l'OTAN ?**

En reprenant toute sa place dans les commandements et en obtenant un degré d'européanisation de ceux-ci, la France pourrait faciliter le développement et la convergence des contributions européennes. Cela représente une opportunité qu'il convient de saisir pour l'émergence d'une culture stratégique européenne au sein de l'OTAN. La normalisation française pourrait ainsi lever les dernières réticences de certains partenaires européens et par exemple favoriser l'élaboration d'une vision

---

<sup>72</sup> La MEDO permet à l'état-major d'analyser la mission ainsi que tous les facteurs intervenant dans son exécution tout en raccourcissant de manière importante les délais de réflexion et de décision.

<sup>73</sup> Entretien au Corps de Réaction Rapide France (CRR-FR), Lille, janvier 2010.

<sup>74</sup> Voir Jean-Pierre Gambotti, « De la conception des opérations », *Objectif doctrine* n°40 accessible sur : [http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/Objdoc/objdoc40/article\\_fr/art16.pdf](http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/Objdoc/objdoc40/article_fr/art16.pdf)

<sup>75</sup> Entretien à l'EMAT, mars 2010.

<sup>76</sup> CDEF, *Enseignements tactiques*, op. cit., p. 33.

stratégique commune entre Français et Allemands faisant contrepoids au bloc anglo-américain.

Les positions françaises sont ainsi particulièrement étudiées à SHAPE. Le pouvoir est « à prendre » dans la mesure où les Américains semblent donc s'éloigner de plus en plus de l'OTAN et les Britanniques sont affaiblis après l'engagement massif en Irak et en Afghanistan<sup>77</sup>.

L'appui des Etats-Unis au retour de la France dans les structures militaires intégrées a d'ailleurs été prépondérant dans l'obtention de deux postes majeurs de commandement. En effet, les postes de SACT et JFC Lisbonne ont été cédés par les Américains. La France n'espérait pas obtenir SACT de façon permanente mais les Etats-Unis ont imposé cette solution aux Britanniques et aux Allemands. Cette confiance marquée au niveau des postes à très haute visibilité existe également dans la structure où la France a obtenu le poste de général adjoint à l'état-major international et va tenir la fonction d'adjoint plan au sein de l'état-major de SACEUR<sup>78</sup>. L'attribution des postes d'officiers et de sous-officiers à la France se déroule sans heurts majeurs et même plus rapidement que prévue. 1150 postes ont été agréés par les autres Etats-membres. L'objectif affiché par la France est de 1250 postes dans la structure intégrée soit « 25 étoiles », correspondant aux postes tenus par des officiers généraux. Cet effectif se réalise sur un cycle de 3 ans, débuté en 2009 et qui s'achève en 2012<sup>79</sup>.

Si l'on peut naturellement espérer que ce scénario favorable se réalise, on ne peut exclure un risque de banalisation de la culture militaire française avec en retour des implications d'ordre stratégique voire politique. Il convient donc de présenter ces risques afin de mieux les anticiper voire de les écarter.

### ***Uniformisation culturelle et dépendance stratégique***

La réussite du retour des armées françaises dans les structures militaires intégrées est conditionnée par une politique volontariste en matière de ressources humaines, le maintien d'un effort de défense relativement soutenu et une appropriation rapide du processus complexe de planification de défense de l'OTAN. Enfin, dans la mesure où l'approche capacitaire a des implications sur la doctrine et donc à terme sur la culture militaire, la présente analyse s'intéresse aux aléas que représente, sur le plan industriel, l'objectif d'interopérabilité systématique avec le grand allié.

---

<sup>77</sup> Entretien à SHAPE, Mons, février 2010.

<sup>78</sup> Entretien à l'EMA, février 2010.

<sup>79</sup> L'armée de Terre devrait occuper 50% des postes soit environ 750 postes à l'échéance 2012. L'équilibre semble cependant compliqué à réaliser car les commandements tactiques air représentent une part importante de l'ensemble. Entretien à l'EMA, janvier 2010.

### **Des conséquences humaines et financières non négligeables**

Sur le plan des effectifs, la participation pleine et entière va avoir des conséquences non négligeables sur le volume et la qualité de la ressource en officiers destinés à pourvoir les besoins des états-majors nationaux. Les détachements dans l'OTAN vont venir ponctionner un vivier déjà en diminution du fait de la réduction des effectifs dans le cadre de la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP). C'est un problème de gestion des ressources humaines et des carrières des personnels militaires à fort potentiel. Concrètement, il faut donc désinhiber nos officiers par rapport à la pratique de l'anglais qui reste encore insuffisante, valoriser le « parcours » OTAN et placer des officiers à haut potentiel dans les places de choix en matière de réflexion doctrinale au sein d'ACT mais aussi dans les états-majors opératifs pour la remontée d'information grâce aux *Senior National Representatives* (SNR). Ce défi prend une dimension culturelle dans la mesure où se pose la question du maintien des compétences de nos propres états-majors dans les domaines stratégiques et tactiques<sup>80</sup>.

Enfin, si l'on veut influencer la doctrine de l'OTAN, il est sans doute opportun de valoriser des cursus de carrière au sein du CICDE. Parallèlement à la mise en cohérence du corpus national doctrinal, appelée à être « coûteuse en temps et en effectifs », les états-majors vont devoir participer aux études doctrinales en cours à l'OTAN.

Sur le plan budgétaire, ensuite, la participation pleine et entière va coûter au moins 650 millions d'euros supplémentaires entre 2010 et 2015. Le surcoût relève essentiellement de dépenses salariales qui sont estimées, une fois la normalisation achevée, à 70 millions par an pour les indemnités et les frais d'expatriation. A ces dépenses de fonctionnement s'ajoutent 30 millions de cotisation supplémentaire dans le cadre de la contribution financière annuelle de la France à l'OTAN (170 millions d'euros)<sup>81</sup>. Ce sont des sommes importantes qui n'ont pas été inscrites dans la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2009-2015 et qui risquent fort d'être prélevées sur d'autres programmes du budget de la défense.

Au vrai, l'influence française au sein de l'OTAN ne peut réellement advenir que si la France et les pays européens maintiennent un effort de défense substantiel. Or, force est de constater que le niveau de dépense et les capacités militaires des membres européens de l'OTAN ont en moyenne fortement diminué ces dernières années, poursuivant une tendance forte initiée dès avant les années 1990<sup>82</sup>. Certains responsables militaires américains estiment que des « opérations interarmées

---

<sup>80</sup> Entretien avec Louis Gautier, Cour des comptes, décembre 2009.

<sup>81</sup> Entretien à la Représentation Militaire Française (RMF) auprès de l'OTAN, Bruxelles, février 2010.

<sup>82</sup> Voir Yves Boyer et Nicole Vilboux, *Vision Américaine de l'OTAN*, op. cit., p. 36.

significatives avec d'autres membres de l'OTAN sont de plus en plus difficiles à conduire et risquent d'être bientôt impossibles »<sup>83</sup>.

Si l'impact humain et financier du retour de la France dans le commandement intégré ne doit pas être négligé, il en va de même pour la planification de défense dont il est encore difficile de mesurer l'impact sur le format capacitaire des armées françaises.

### Planification de défense

Une des dispositions importantes du retour de la France dans l'OTAN est le retour dans le Comité des plans de défense. Dans ce cadre, la France va désormais participer à la planification de défense et en particulier la planification des forces (*Force Planning Process* – FPP) qui a pour but de doter l'Alliance des forces et des capacités dont elle a besoin pour exécuter toute la gamme de ses missions, conformément au concept stratégique de l'Alliance. Cette planification a pour objet de disposer de forces modernes, déployables et interopérables. Elle vise également à harmoniser les efforts de défense entre alliés et rationaliser l'outil de défense des pays membres. Le FPP est un processus structuré, intégré et politiquement contraignant. Il s'agit d'un cycle de quatre ans avec un horizon de planification à dix ans. Il se déroule en cinq étapes successives<sup>84</sup> :

- L'établissement de la directive politique, dérivée du concept stratégique de l'Alliance et validée par les chefs d'Etat et de gouvernement au NAC. Elle définit le niveau d'ambition (*Level Of Ambition* ou LOA)
- L'identification des besoins qui mesure l'ensemble des capacités nécessaires et constate les lacunes (*Priority Shortfall Areas* – PSA) en établissant une liste unique de recommandations capacitaires (*Minimum Capability Requirements* – MCR)
- La répartition des objectifs qui attribue un « contrat capacitaire » à chaque allié
- La mise en œuvre qui permet de faciliter la production effective de capacités
- La revue des résultats qui examine les efforts collectifs et nationaux pour satisfaire le LOA. Cette revue comprend le *NATO Capability Survey* – NCS – (ex *Defense Planning Questionnaire* – DPQ) inventaire détaillé des capacités

---

<sup>83</sup> Voir Ted Galen Carpenter, « NATO at 60 - A Hollow Alliance », *Policy Analysis*, CATO Institute, No. 635, 30 Mars 2009, accessible à : [http://www.cato.org/pub\\_display.php?pub\\_id=10067](http://www.cato.org/pub_display.php?pub_id=10067), p. 1.

<sup>84</sup> Entretien à la Représentation Militaire Française (RMF) auprès de l'OTAN, Bruxelles, février 2010.

militaires et civiles mesurant les efforts budgétaires de chaque pays, ainsi que les examens multilatéraux où les Etats membres disposent d'un droit de regard.

Depuis le mois de juin 2010, la France participe au *NCS*. A compter de 2011 et après l'adoption du nouveau concept stratégique, un nouveau cycle de planification débutera sur quatre ans. L'intégration de la France dans la planification de défense constitue un investissement initial considérable dans la mesure où la France y joue sa crédibilité pour sa première réponse au *NCS*. Cette nouvelle participation représente également un défi majeur dans la mesure où la France va devoir mettre en place une stratégie de réponse ainsi qu'une organisation nationale pérenne visant à préparer le *NCS* et négocier les objectifs capacitaires. Il conviendra enfin d'assurer une cohérence capacitaire entre les capacités nationales, celles de l'OTAN et celles de l'UE<sup>85</sup>. Sur le plan des relations entre l'OTAN et l'UE, on peut craindre que cela ne vienne en concurrence avec le processus capacitaire de l'Agence Européenne de Défense (AED), ce qui n'est pas sans conséquences sur les plans stratégique et politique. Le développement de capacités communes à périmètre budgétaire constant ne risque-t-il pas d'entraîner des abandons capacitaires au niveau national et de nous obliger à une spécialisation ? Il sera difficile de payer pour les petits pays et de continuer parallèlement à financer ses moyens en national. On risque donc à terme d'avoir une armée avec des « trous » capacitaires remettant en cause l'autonomie stratégique.

Ainsi, le retour de la France dans le Comité des plans de défense de l'OTAN comporte des implications capacitaires non négligeables. Il en va de même pour la standardisation des équipements menée dans le cadre des interventions en coalition qui conditionne le rythme des opérations, voire les modes d'actions tactique et opératif, et donc potentiellement les habitudes et les préférences, bref la culture militaire des nations contributrices.

#### **Interopérabilité accrue ou course technologique ?**

Véritable « serpent de mer » de l'intégration otanienne, la compatibilité avec les standards les plus récents des armées américaines (qui évoluent plus vite que ceux de l'OTAN) pose de manière récurrente le risque du « gap technologique » entre une superpuissance centrale en opération et ses alliés. A cet égard, l'acquisition récente du système américain ROVER par les Alliés, et notamment l'armée française en Afghanistan, illustre les enjeux de la standardisation en coalition. En établissant des normes calquées sur leurs modes d'actions nationaux, les Américains déclenchent une succession de programmes en urgence opérationnelle chez leurs alliés qui n'ont d'autre choix que d'acquiescer le système sans lequel l'efficacité opérationnelle est remise en cause. Censée représenter le lieu de la discussion normative transatlantique ordinaire, l'OTAN est donc parfois écartée au profit des standards américains. La confiance entre alliés ne peut fonctionner que si les pays membres sont associés dans la préparation de l'avenir en matière d'interopérabilité, donc de standards et

---

<sup>85</sup> Entretien à l'EMA, janvier 2010.

de normes. Partant du principe que c'est celui qui structure l'opération qui décide des standards de combat, il faut donc que les pays européens possédant encore une industrie de défense soient « politiquement en mesure de planifier l'opération en amont au plus haut niveau »<sup>86</sup>.

Plus généralement, le besoin d'interopérabilité entre alliés donne un rôle central à la technologie, conduisant parfois à une dérive vers le « technologisme », c'est-à-dire le primat de la technologie sur le stratégique et le politique. Cette dynamique technologique a dominé les quarante ans de guerre froide. Après la fin de l'URSS, l'impératif technologique perdure au sein du Pentagone au travers de la logique capacitaire : compte tenu de l'incertitude stratégique, il faut se prémunir de toutes les menaces en passant d'une *threat-based approach* à une *capabilities-based approach*<sup>87</sup>. On peut même en arriver à la négation de la stratégie, « dialectique des volontés », le plus faible se voyant condamner à « encaisser les coups » sans pouvoir répondre.

Ainsi, si la standardisation et l'interopérabilité s'avèrent nécessaires dans le cadre des opérations actuelles menées en coalition dans le cadre de l'OTAN, cette logique capacitaire pourrait conduire *de facto* à une subordination doctrinale et opérationnelle, et donc à terme culturelle et politique, vis-à-vis des Américains. A cet égard, il faut en particulier analyser les conséquences en matière d'acquisition d'armement du retour de la France dans les structures militaires intégrées.

#### Capacités industrielles et indépendance nationale

Ces implications capacitaires se jouent également dans la participation aux équipements mutualisés (*Capability Package* – CP) : AWACS, avions de transport C-17 ou programme d'armement comme celui dédié à la surveillance terrestre (*Alliance Ground Surveillance* – AGS)<sup>88</sup>. Il est légitime de s'interroger sur la manière dont la France va désormais participer à ces dépenses spécifiques. En privilégiant le cadre de l'OTAN, on sacrifie peut-être l'espoir de nouveaux projets au sein de l'UE. Cela peut également générer des problèmes d'articulation avec des programmes dont la France souhaite conserver la maîtrise pour des questions de souveraineté. La maîtrise de la fonction stratégique « connaissance et anticipation » conditionne par exemple l'autonomie de la prise de décision<sup>89</sup>. A un autre niveau, et en ce qui concerne le successeur du dispositif de la défense aérienne (SCCOA), faut-il conserver une bretelle française dans l'hypothèse où la France décide de se placer dans le cadre d'un programme de l'OTAN ?<sup>90</sup>. Plus généralement, le risque pourrait être que la France privilégie la participation aux équipements mutualisés pour des raisons d'économie budgétaire, relâchant ainsi un effort de défense de plus

<sup>86</sup> Voir Olivier Zajec, « Le paradigme Rover ou les paradoxes de la standardisation en coalition », *Défense et Sécurité Internationale*, No. 57, mars 2010, pp. 36-41.

<sup>87</sup> Voir Vincent Desportes, « Armées : « technologisme » ou « juste technologie » ? », *Politique étrangère*, Vol.74, No.2, 2009, pp. 404-405.

<sup>88</sup> Seules certaines parties de ces programmes sont mutualisés (infrastructure et soutien). Ce sont autrement des initiatives multinationales.

<sup>89</sup> Entretien avec Louis Gautier, Cour des comptes, décembre 2009.

<sup>90</sup> *Ibid.*

en plus contraint. A terme, le risque de renoncement à certaines capacités nécessaires au plein exercice de la souveraineté peut s'actualiser de bien des façons.

Au final, sur le plan industriel, le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN conjugué à la réduction annoncée des budgets de défense pourrait avoir des conséquences sur le maintien ou non d'une base industrielle et technologique de défense (BITD) française et européenne. Globalement, les dirigeants du secteur de l'armement sont favorables au retour dans l'OTAN dans la mesure où les entreprises françaises vont pouvoir désormais répondre à tous les appels d'offre dans le cadre des *Capability Package*. Dans le contexte actuel d'une stagnation, voire d'une contraction des budgets de défense français et européens, les industriels français y voient donc des perspectives de contrats, même si le contexte budgétaire de l'OTAN décrit plus haut impose de donner priorité aux opérations au détriment des grands programmes structurants<sup>91</sup>.

Pour autant, on peut dès à présent identifier deux préjudices potentiels pour le maintien futur d'une BITD française. Les industriels d'une part vont privilégier en amont les normes et spécifications OTAN par rapport à leurs équivalents nationaux, de façon à être en position favorable au moment des appels d'offre des agences d'acquisition de l'Alliance. Cette approche peut toutefois être considérée comme un atout pour la compétitivité à l'exportation des matériels français, point sur lequel la Direction Générale de l'Armement (DGA) a depuis longtemps exigé des progrès de l'industrie. D'autre part, pour des raisons d'interopérabilité, de performance opérationnelle immédiate et de coût, la DGA pourrait être tentée de choisir plus systématiquement des équipements référencés OTAN. A cet égard, la DGA est consciente que sa mission est de maintenir un tissu industriel national en facilitant par exemple l'accès des PME aux appels d'offre de l'OTAN. Elle réfléchit donc à la mise en place d'une stratégie visant à maintenir la BITD française. Cette stratégie dite d' « autonomie compétitive » n'est certes pas nouvelle, mais elle demande à être renforcée, en privilégiant par exemple les programmes nationaux ou bilatéraux pour les équipements majeurs et la loi du marché pour des équipements non stratégiques<sup>92</sup>. A terme, il s'agit pour l'industrie de défense française et européenne de rester conceptrice et architecte de programmes dans les créneaux de technologies de pointe.

Au vrai, les capacités technologiques et industrielles dont dispose un pays conditionnent non seulement son efficacité militaire, mais aussi ses marges de manœuvre diplomatiques et, partant, son autonomie de décision et d'action. Aussi la participation pleine et entière de la France dans l'OTAN comporte-t-elle en la matière des risques réels qu'il convient de prendre en compte.

---

<sup>91</sup> Entretien chez EADS, janvier 2010.

<sup>92</sup> Entretien à la DGA, février 2010.

# Conclusion

---

Si les conséquences du retour de la France dans les structures militaires intégrées ont été largement commentées sur le plan politico-stratégique, les aspects purement militaires et opérationnels ont souvent été négligés. Cette dimension « micro-stratégique » comprend en effet des aspects techniques souvent difficiles à appréhender ; de plus, nombre d'experts civils et militaires considèrent que le rapprochement voire l'intégration opérationnelle entre l'armée française et l'OTAN s'est réalisé de manière progressive depuis le milieu des années 1990. Pourtant, une analyse détaillée des aspects techniques du retour de la France dans l'OTAN laisse augurer de certains scénarios susceptibles d'altérer d'une manière ou d'une autre la culture militaire des armées françaises, avec *in fine* des implications d'ordre stratégique voire politique.

La présence significative des officiers français dans les couloirs de SHAPE peut certainement contribuer à enrichir la culture militaire française comme dans les années 1950. Parallèlement, la participation désormais effective de la France au Comité des plans de défense devrait permettre de peser sur les futurs choix capacitaires de l'Alliance, de même que le renfort d'officiers français au Commandement pour la transformation à Norfolk devrait « nourrir » la doctrine de l'OTAN de l'expérience et de l'expertise françaises. A terme, on peut même envisager une « européanisation » de la culture militaire à l'OTAN sous impulsion française et britannique.

Pour autant, la réussite d'une telle entreprise est conditionnée par un certain nombre de facteurs déterminants, en particulier une politique volontariste en matière de ressources humaines, le maintien d'un effort de défense relativement soutenu et une appropriation rapide du processus complexe de planification de défense. Sur les plans capacitaire et industriel, il est indispensable de surveiller le développement de la logique d'interopérabilité, afin de ne pas être conduit à systématiquement adopter la norme dominante, celle du « grand allié ». Compte tenu du renchérissement des coûts des armements modernes, ce suivisme pourrait mettre à mal la cohérence opérationnelle du format capacitaire des armées françaises, dès lors que l'on n'opère pas au niveau transatlantique. Une solution adaptée consisterait à déconnecter techniquement les piliers européen et américain de l'Alliance en « différenciant les normes otaniennes nécessaires des normes américaines qui ne le seraient pas »<sup>93</sup>. Au-delà de l'aspect technologique, on retrouve la problématique de la

---

<sup>93</sup> Voir Vincent Desportes, « Armées : « technologisme ou « juste technologie » ? », *op. cit.*, p. 417.

culture militaire dans la mesure où la vision européenne s'interroge sur les limites de la transformation en évitant la dérive technologique.

Ce changement de paradigme est appelé à être difficile, car la structure otanienne reste malgré tout étroitement « verrouillée » par les Etats-Unis. On peut tout au moins espérer que le nouveau concept stratégique de l'Alliance, qui doit être adopté en novembre 2010 à Lisbonne, aille vers une refonte de la structure militaire suffisamment radicale – dans le sens de la modularité notamment – pour permettre une réelle ouverture de l'OTAN, qui fasse toute leur place à la culture militaire et aux intérêts de la France.

# Annexes

---

## Liste des acronymes OTAN

ACO : Allied Command Operations

ACT : Allied Command Transformation

AJPs : Allied Joint Publications

ATPs : Allied tactical Publications

AGS : Alliance Ground Surveillance

BITD : Base Industrielle et Technologique de Défense

CJTF : Combined Joint Task Forces

CP : Capability Package

DCI : Defense Capacity Initiative

DGA : Direction Générale de l'Armement

DPQ : Defense Planning Questionnaire

FAR : Force d'Action Rapide

FIAS : Force Internationale d'Assistance et de sécurité

FOFA : Follow On Forces Attack

FPP : Force Planning Process

GOP : Guidelines Operational Planning

IFOR : Implementation Force



ISAF : International Security Assistance Force

JFC : Joint Force Command

LOA : Level of Ambition

MC : Military Committee

MCR : Minimum Capability Requirements

NAC : North Atlantic Council

NATO : North Atlantic Treaty Organisation

NCS : NATO Capability Survey

NRF : NATO Response Force

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PSA : Priority Shortfall Areas

SACEUR : Supreme Allied Commander Europe

SACT : Supreme Allied Commander Transformation

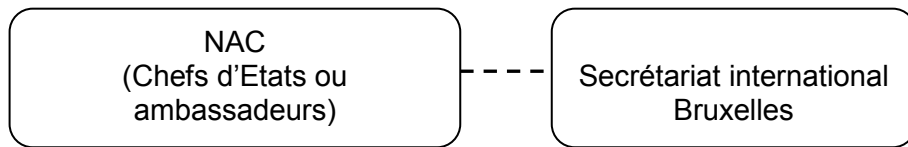
SFOR : Stabilisation Force

SHAPE : Supreme Headquarters Allied Powers Europe

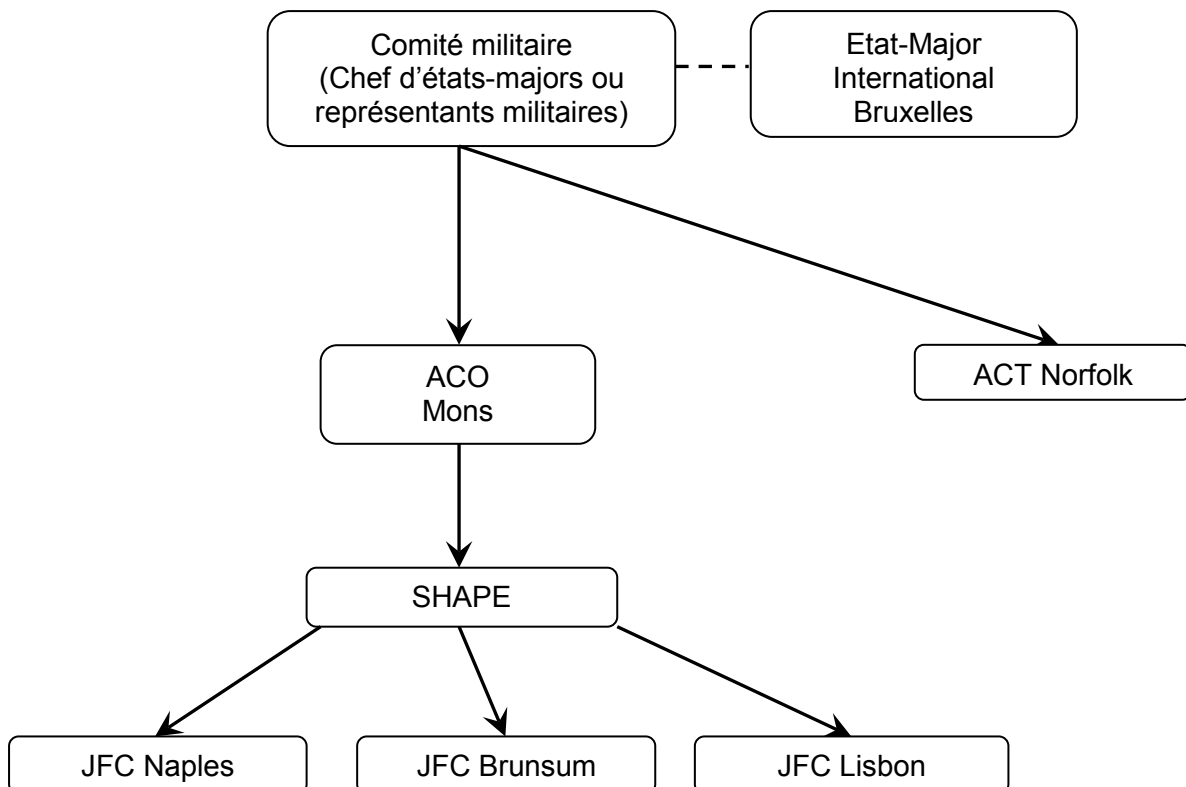
SNR : Senior National Representatives

## Organisation de l'OTAN

### Politique



### Militaire





# Références

---

## Documents officiels

- CDEF, « Se préparer aux interventions extérieures. L'expérience française », Doctrine n°9, juin 2006.
- CDEF, *Enseignements tactiques*, Cahier de la réflexion doctrinale, Témoignages, 2005.
- CDEF, *Doctrine de contre rébellion*, Paris, janvier 2009.
- « Report on Allied Contribution to the Common defense », US Department of defense, Washington DC, mars 2000.

## Ouvrages, chapitres et monographies

- Général BEAUFRE, *L'OTAN et l'Europe*, Paris, Calmann-Levy, 1966.
- BOZO Frédéric, *La France et l'OTAN. De la guerre froide au nouvel ordre européen*, Travaux et recherches de l'Ifri, Paris, Masson, 1991.
- BOYER Yves et Nicole Vilboux, *Vision Américaine de l'OTAN*, Observatoire de la stratégie américaine, Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), janvier 2010, accessible à : [http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/rd/2010/RD\\_201001.pdf](http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/rd/2010/RD_201001.pdf).
- COLSON Bruno, *Culture stratégique américaine. L'influence de Jomini*, Paris, Economica, 1993.
- COLSON Bruno, « Culture stratégique », in Thierry de MONTBRIAL, Jean KLEIN, *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2001.
- DURAND Etienne de, « France », in Thomas RID et Thomas KEANEY (dir.), *Understanding Counterinsurgency, Doctrines, operations and challenges*, New York, Routledge, 2010.
- DURAND Etienne de, IRONDELLE Bastien, *Stratégie aérienne comparée*, Les documents du C2SD, Centre d'études en sciences sociales de la défense, No. 83, 2006.
- DURAND Etienne de, « Maneuver warfare, entre Vietnam et Transformation » in Christian MALIS (dir.), *Guerre et manœuvre*, Paris, Economica, 2009.
- GAUTIER Louis, *La défense de la France après la guerre froide*, Paris, PUF, 2009.
- GORDON Michael, TRAINOR Bernard, *The Generals' War: The Inside Story of the Conflict in the Gulf*, New York, Little, Brown and Co., 1995.
- GOYA Michel, « Culture militaire française et manœuvre », in Christian MALIS (dir.), *Guerre et manœuvre*, Paris, Economica, 2009.

- GRAY Colin S., *La Guerre au XXIème siècle*, Paris, Economica, 2007.
- HARRISON Michael M., *The Reluctant Ally: France and Atlantic Security*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1981.
- HUNT Kenneth, « NATO Without France: The Military Implications », *Adelphi Papers*, No. 32, IISS, Londres, 1966.
- LELLOUCHE Pierre, *L'allié indocile. La France et l'OTAN de la guerre froide à l'Afghanistan*, Paris, Editions du moment, 2009.
- LIND William, « The Theory and Practise of Maneuver Warfare », in Richard D. HOOKER Jr. (dir.), *Maneuver Warfare – An Anthology*, Novato, Presidio Press, 1993.
- MALIS Christian, *Pierre-Marie Gallois, Géopolitique, Histoire, Stratégie*, Paris, L'Age d'Homme, 2009.
- SCALES Robert H. Jr., *Certain Victory : The US Army in the Gulf War*, Dulles, Brassey's, Potomac Books, 1993.
- SONDHAUS Lawrence, *Strategic Cultures and Ways of War*, New York, Routledge, 2006.
- TENENBAUM Elie, « L'influence française sur la stratégie américaine de contre-insurrection. 1945-1972 », Mémoire de l'IEP de Paris sous la direction de Pierre Melandri, Paris, juin 2008.
- VEDRINE Hubert, « La France et la mondialisation : rapport au président de la République », *La documentation Française*, septembre 2007, accessible à : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000535/0000.pdf>
- WEIGLEY Russell F., *The American Way of War: A History of United States Military Strategy and Policy*, Bloomington, Indiana University Press, 1973.
- UCKO David, *The New Counterinsurgency Era : Transforming the US Military For Modern Wars*, Georgetown, Georgetown University Press, 2009.

### Articles de périodiques

- APPLEGATE R.A.D. et MOORE J.R., « The Nature of Military Culture », *Defense Analysis*, Vol. 6, No. 3, 1990.
- DAVID Dominique, « La France et l'OTAN : une affaire d'images », *Revue Etudes internationales*, Vol. 50, No. 2, juin 2009.
- DESPORTES Vincent, « Armées : « technologisme » ou « juste technologie » ? », *Politique étrangère*, Vol. 74, No. 2, 2009.
- DURAND Etienne de, « L'interarmées aux Etats-Unis : Rivalités bureaucratiques, enjeux opérationnels et idéologie de la jointness », *Focus stratégique*, Ifri, No. 3, novembre 2007.
- FROMAGET Laurent, « Le feu dans le modèle de guerre occidental, de l'intégration tactique aux dommages collatéraux », *Focus stratégique*, No. 17, Ifri, juin 2009.

- GALEN CARPENTER Ted, « NATO at 60 – A Hollow Alliance », *Policy Analysis*, CATO Institute, No. 635, 30 Mars 2009, accessible à : [http://www.cato.org/pub\\_display.php?pub\\_id=10067](http://www.cato.org/pub_display.php?pub_id=10067).
- GALLOIS Pierre-Marie, « Entretien avec le général Pierre-Marie Gallois », *Défense Nationale et Sécurité Collective*, hors-série, juillet 2009, accessible à : <http://www.defnat.com/pdf/HS-PENSEE.pdf>.
- GHEZ Jeremy, LARRABEE Stephen, « France and NATO », *Survival*, Vol. 51, No. 2, avril-mai 2009.
- JOHNSTON Alastair I., « Thinking about Strategic Culture », *International Security*, Vol. 19, No. 3, hiver 1994-1995.
- MALIS Christian, « La renaissance de la pensée militaire française après la seconde guerre mondiale », *Défense Nationale et Sécurité Collective*, No. 8-9, août-septembre 2009.
- VAISSE Maurice, « Aux origines du mémorandum de septembre 1958 », *Relations internationales*, Vol. 58, été 1989.
- VAISSE Maurice, « La France et l'OTAN : une histoire », *Politique étrangère*, Vol. 74, No. 4, 2009.
- VENNESSON Pascal, « Is There a European Way of War ? », European University Institute, Robert Schuman Center for Advanced Studies, Vol. 35, No. 4, July 2009.
- ZAJEC Olivier, « Le paradigme Rover ou les paradoxes de la standardisation en coalition », *Défense et Sécurité Internationale*, No. 57, Mars 2010.

### Articles de presse

- GARAMONE Jim, « NATO Ministers Okay Sweeping Command Changes », American Forces Press Service, 12 juin 2003.
- KRISTOL William, « The Defense Secretary We Have », *Washington Post*, 15 décembre 2004, accessible à : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A132-2004Dec14.html>.

### Sources Internet

- OPPLERT Denis, « De la pertinence d'une méthode nationale de raisonnement militaire », *Le Casoar*, accessible à : <http://www.saint-cyr.org/cyr-2100.php?ArtID=70&SID=79537b533281e9890f173d152460ce36>.

### Communications

Sondage IFOP réalisé le 5 et 6 mars 2009.

General JONES James L. « Statement before the Senate Armed Services Committee », 7 Mars 2006.

## **Entretiens**

Entretien avec Frédéric BOZO, 29 janvier 2010.

Entretien au Corps de Réaction Rapide France (CRR-FR), Lille, janvier 2010.

Entretien à la DGA, février 2010.

Entretien chez EADS, janvier 2010.

Entretiens à l'EMA, janvier et février 2010.

Entretien à l'EMAT, mars 2010.

Entretien avec Louis GAUTIER, Cour des comptes, décembre 2009.

Entretien à la Représentation Militaire Française (RMF) auprès de l'OTAN, Bruxelles, février 2010.

Entretien à SHAPE, Mons, février 2010.

# Informations aux lecteurs

---

Si vous intéressé(e) par d'autres publications de la collection, veuillez consulter la section « Focus stratégique » sur le site Internet de l'Ifri :

[www.ifri.org](http://www.ifri.org)

Les derniers numéros publiés de la collection « Focus Stratégique » sont :

- Corentin Brustlein, « La fin de la projection de forces ? II. Parades opérationnelles et perspectives politiques », *Focus stratégique*, n° 21, mai 2010.  
<http://ifri.org/downloads/fs21brustlein.pdf>
- Corentin Brustlein, « La fin de la projection de forces ? I. La menace du déni d'accès », *Focus stratégique*, n° 20, avril 2010.  
[http://www.ifri.org/downloads/fs20brustlein\\_1.pdf](http://www.ifri.org/downloads/fs20brustlein_1.pdf)
- Aline Leboeuf, « Soutien santé : le défi afghan », *Focus stratégique*, n° 19, mars 2010.  
[http://ifri.org/downloads/fs19leboeuf\\_1.pdf](http://ifri.org/downloads/fs19leboeuf_1.pdf)
- John Gordon IV, « La transformation, pour quoi faire ? Défis d'aujourd'hui et de demain », *Focus stratégique*, n° 11 bis, janvier 2010.  
<http://ifri.org/downloads/fs11bisgordon.pdf>
- Marie-Dominique Charlier, « La protection du territoire national par l'armée de Terre. Fondements, limites et perspectives », *Focus stratégique*, n° 18, novembre 2009.  
[http://ifri.org/downloads/fs18charlier\\_1.pdf](http://ifri.org/downloads/fs18charlier_1.pdf)
- Laurent Fromaget, « Le feu dans le modèle de guerre occidental. De l'intégration tactique aux dommages collatéraux », *Focus stratégique*, n° 17, juin 2009.  
[http://ifri.org/downloads/Focus\\_strategique\\_17\\_Fromaget.pdf](http://ifri.org/downloads/Focus_strategique_17_Fromaget.pdf)
- Anne-Henry de Russé, « "Transformation" et contre-insurrection. Implications capacitaires pour les forces armées occidentales », *Focus stratégique*, n° 16, mai 2009.  
[http://ifri.org/downloads/Focus\\_strategique\\_16\\_deRusse.pdf](http://ifri.org/downloads/Focus_strategique_16_deRusse.pdf)